

Les pyromanes de l'extrême droite contre l'apaisement

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 9 avril 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6414 - 22^e année

MANŒUVRES HOSTILES DE L'AES

Le RND et le MSP montent au créneau

P 3

ELLES ONT PLANCHÉ, SÉPARÉMENT, SUR LE FRONT INTERNE, LES DÉFIS EXTERNES ET LA COHÉSION PEUPLE - ARMÉE

ANP et APN, même combat !

LIRE EN PAGE 4

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ALGÉRIE-ITALIE

Le projet Medlink, une des priorités de l'UE

Ce projet stratégique était au centre des discussions entre Mohamed Arkab et le PDG de la société italienne Eni, en marge de la Conférence OMC Med Energy 2025 à Ravenne, en Italie.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

EN VISITE OFFICIELLE À ALGER



Le président Tebboune reçoit le Mae d'Iran

P 3

AID EL-ADHA

Des moutons pour les travailleurs de l'Éducation

P 5

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

LES COURSES EN DIRECT

L'efficace entraîneur Med Hamidi en force

P 21

Le BAC pro, c'est quoi ?

L'enseignement des métiers a été longtemps dévalorisé en Algérie. Un pays, quel qu'il soit, ne peut se contenter de former des médecins ou des littéraires. Les besoins d'une population commandent un foisonnement de métiers exercés par des professionnels d'une formation supérieure à la moyenne. L'exemple de l'utilité, voire même de l'indispensable présence de plombiers très qualifiés dans la vie de tous les jours, n'est plus à démontrer. Ou celle des mécaniciens auto. Pour sortir du règne du bricolage. L'introduction des énergies renouvelables dans le catalogue des métiers oblige, par exemple, à former des professionnels pour répondre aux besoins des Algériens optant pour l'énergie solaire à titre individuel ou collectif. D'ailleurs, le projet a été plusieurs fois, durant des décennies, mis sur la table chez nous et aussitôt remis dans les tiroirs.

Pourquoi ? Nos dirigeants de l'époque ont préféré nous laisser « baigner » dans la médiocrité d'une formation professionnelle érigée en réceptacle des exclus du système scolaire. D'ailleurs le ministre de la Formation professionnelle, Oualid El-Mahdi, l'a confirmé.

« Nous voulons aller vers une approche qualitative et changer cette image stéréotypée de la formation professionnelle qui est perçue par beaucoup comme une bouée de sauvetage pour personnes en échec scolaire » a-t-il déclaré lors d'une émission à la radio le 1er mars dernier. Pour les plus jeunes, nous tenons à rappeler qu'un de nos illustres concepteurs et héros de la guerre de libération nationale, le Chahid Didouche Mourad, était diplômé du lycée technique d'Alger situé au Ruisseau (actuellement les Annassers). Un enseignement qui développe les capacités intellectuelles et techniques des élèves. Il faut, pour cela des enseignants de qualité et performants. Est-ce là qui manque ? Est-ce la cause des différents reports ? Si

c'était le cas, pourquoi ne ferait-on pas appel à des formateurs étrangers ? On le fait bien pour les sports, notamment pour le football, mais pas que ! Avec le barrage de la langue qui s'avère surmontable. De plus, des pays francophones comme la Belgique ou la Suisse disposent de candidats (retraités, compressés économiques, etc.) qu'il faut juste contacter. Nos deux ministres, celui de la Formation professionnelle, El-Mahdi et celui de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, qui se sont rencontrés, dimanche dernier, ont le devoir de faire aboutir ce projet que leurs prédécesseurs n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, faire aboutir. Le dossier qu'ils plangent est complet avec les avantages qu'offre le BAC pro. Il faudra aller à certaines finitions comme la conformité spatiale qui doit être respectée entre deux opérateurs d'un même métier. Il faut être également intransigeant sur la conformité des locaux. Dans notre histoire nous avons eu la rue des bouchers ou le quartier des tanneurs. Tout cela est fini. Il faut réhabiliter les métiers et permettre l'éclosion des vocations, des passionnés du travail manuel. Ce n'est pas de la science-fiction !

Zouhir Mebarki

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

Le projet Medlink, une des priorités de l'UE

Le projet d'interconnexion électrique qui doit relier l'Algérie à l'Italie, notamment le projet Medlink, a été au centre des discussions entre le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, et Claudio Descalzi, PDG de la société italienne Eni, en marge des de la Conférence OMC Med Energy 2025 à Ravenne, en Italie.



d'énergie, notamment verte, grâce à l'excédent de production nationale généré par les investissements importants que le secteur a connus ces dernières années.

Au cours de la réunion, qui s'est déroulée en présence des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjaj, ainsi que de plusieurs cadres des deux parties, l'état actuel et les perspectives de coopération entre Sonatrach et Eni, notamment dans le domaine de l'exploration et du développement des hydrocarbures, ont été examinés, selon un communiqué du ministère de l'Énergie. Les deux parties ont mis l'accent sur

l'élargissement de la portée du partenariat à de nouveaux projets liés à l'exploitation des hydrocarbures offshore, aux énergies renouvelables, à la production d'hydrogène vert et aux technologies de réduction des émissions de carbone. Claudio Descalzi a exprimé sa grande satisfaction quant à la qualité du partenariat avec les entreprises du secteur, saluant le rôle central qu'elles jouent pour assurer la sécurité énergétique régionale et affirmant l'engagement d'Eni à élargir sa coopération avec Sonatrach et Sonelgaz à travers des projets ambitieux basés sur l'innovation et la transition énergétique. Il a également souligné

l'importance de développer les domaines de la formation, de la recherche et développement, ainsi que des énergies nouvelles et renouvelables.

De son côté, le ministre d'État a affirmé l'engagement de l'Algérie à continuer de travailler avec ses partenaires stratégiques, au premier rang desquels Eni, pour intensifier les activités d'exploration et de production et développer les infrastructures, tout en assurant le renforcement des compétences nationales à travers des programmes de formation et d'échanges techniques. Pour rappel, au début du mois dernier, Mohamed Arkab avait reçu, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de cadres du ministère, une délégation de ENI, conduite par le directeur exécutif des opérations du secteur des ressources naturelles, Guido Brusco, pour passer en revue les relations de coopération et de partenariat stratégique entre Sonatrach et Eni et évoquer les projets en cours et futurs entre les deux parties dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies nouvelles et renouvelables et l'interconnexion électrique. Hier, à Ravenne (Italie), Mohamed Arkab, accompagné d'une importante délégation comprenant le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjaj, et des cadres du secteur, a pris part à la Conférence OMC Med Energy 2025 dont les travaux sont prévus jusqu'au 10 avril. L'OMC Med Energy regroupe les principaux acteurs du secteur (ministres, responsables gouvernementaux, présidents de compagnies internationales et experts) afin de discuter des défis et des perspectives dans le domaine énergétique, notamment la transition énergétique, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et le développement durable dans la région, a indiqué un communiqué du ministère. La participation de l'Algérie à cet événement énergétique international réaffirme sa position en tant que fournisseur stratégique d'énergie et partenaire fiable dans le paysage énergétique mondial, et témoigne de son engagement à contribuer au renforcement de la sécurité énergétique régionale et internationale, selon le communiqué.

M'hamed Rebah

CATALYSEUR POUR L'INDUSTRIE NUMÉRIQUE ET L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Le Président donne son feu vert à la 5G

L'Algérie fait un pas décisif dans le domaine des télécommunications avec l'approbation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du déploiement de la 5G, en ordonnant un approfondissement des études relatives à cette technologie et soulignant ainsi l'importance d'une préparation rigoureuse pour ce projet d'envergure.

En effet, le président de la République a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue lundi dernier, un approfondissement des études relatives au réseau mobile de cinquième génération. Cette décision stratégique souligne l'engagement des hautes autorités du pays à assurer un déploiement de la 5G qui soit non seulement technologiquement avancé mais également viable et bénéfique économiquement pour le pays. L'objectif principal est de garantir que l'opération soit « intégrée et efficace selon tous les critères technologiques et financiers », comme l'a précisé le communiqué du Conseil des ministres. Dans cette optique, la démarche vise à tirer le meilleur parti des avantages de la 5G sur le développement et l'accompagnement du système économique national tout en offrant aux citoyens les meilleurs services technologiques disponibles. Cette annonce fait suite à une communication lors de la réunion du Gouvernement du 19 mars 2025, qui avait déjà mis en avant les préparatifs du projet de lancement des réseaux mobiles 5G. A cette occasion, le rôle de la 5G avait été souligné comme « un levier clé du développement économique et industriel en Algérie », capable d'améliorer significativement l'accès aux services publics numériques et d'accélérer la transformation numérique du pays. Ainsi, l'arrivée prochaine de la 5G en Algérie est considérée comme une véritable révolution technologique. Avec ses débits ultra-rapides, sa latence réduite et sa capacité de connectivité de masse, elle représente une avancée majeure pour les infrastructures numériques. La 5G est appelée à ouvrir la voie à des applications stratégiques novatrices dans des secteurs vitaux, tels que l'agriculture, l'industrie, la santé, le transport et l'enseignement. Dans cette perspective, l'adoption de la 5G est considérée comme un moteur essentiel pour positionner l'Algérie comme un hub régional dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

En effet, elle devrait stimuler l'économie nationale et l'innovation, notamment dans des domaines tels que l'Internet des Objets (IoT), l'Intelligence Artificielle (IA) et les villes intelligentes. De plus, le déploiement de la 5G est également attendu pour créer de nouvelles opportunités d'emploi, renforcer l'infrastructure numérique existante, améliorer la compétitivité industrielle et répondre à la demande croissante de connectivité. Pour garantir une transition réussie, le déploiement de la 5G se fera de « manière progressive », assurant ainsi « la pérennité financière des opérateurs et optimisant les coûts liés aux investissements nécessaires » pour cette transition technologique majeure.

R. N.

DÉDIÉ À LA MAINTENANCE DES MACHINES TOURNANTES

Sonatrach organise le premier séminaire à Oran

Le groupe Sonatrach a organisé, les lundi et mardi derniers, à Oran, le premier séminaire national dédié à la maintenance des machines tournantes, dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la performance et la fiabilité des équipements industriels et à se mettre au diapason des développements technologiques dans ce domaine vital, a indiqué le groupe dans un communiqué.

Regroupant des experts nationaux et internationaux du secteur public et privé, ainsi que des représentants de start-up et de différentes filiales du Groupe, cette rencontre nationale, de deux jours, « constitue une étape importante dans le processus de développement de la maintenance des machines tournantes en Algérie », a précisé le communiqué.

Ce séminaire a eu pour objectif « d'améliorer la performance opérationnelle à travers l'adoption des meilleures pratiques de maintenance préventive et corrective, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des équipements industriels et à améliorer leur performance ».

Selon la même source, « cette rencontre a été aussi une opportunité d'échanger les expertises sur les dernières avancées technologiques, et les solutions numériques innovantes, telles que la maintenance prédictive basée sur l'intelligence artificielle et l'internet des objets, ainsi que de s'informer sur les meilleures pratiques adoptées à l'échelle internationale ». Le même communiqué a fait savoir que, « plusieurs axes ont été débattus lors de cette rencontre, dont la maintenance prédictive et les stratégies de gestion de la sécurisation des actifs, l'industrie 4.0, les systèmes intelligents, le diagnostic et l'amélioration de la performance des machines, la formation spécialisée, le transfert de technologie, et les techniques de transformation du gaz en hydrogène ». Indiquant que, « ce séminaire a été une occasion propice pour échanger les expertises et les connaissances, afin de contribuer à l'amélioration de la performance et de renforcer la compétitivité dans le secteur industriel », a conclu le Groupe.

L. Z.

POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DE SES ÉLÉMENTS

La DGSN signe des conventions avec l'AASST, l'ENA et le CREAD

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des capacités professionnelles de la ressource humaine policière qualifiée, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a signé des conventions de coopération dans le domaine de la formation avec l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASST), l'École nationale d'administration (ENA) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD).

Ces conventions ont été signées à l'occasion d'une Journée d'étude sur « la gestion stratégique de la performance », organisée par la DGSN à l'École supérieure de Police Ali-Tounsi, en collaboration avec l'ENA. Présidant l'ouverture de cette rencontre scientifique, le

Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a salué la contribution de ces établissements à la formation spécialisée des personnels de la DGSN, relevant l'importance de la gestion stratégique de la performance. M. Badaoui a expliqué que « ce type de gestion représentait pour la DGSN une étape stratégique à même d'apporter une valeur ajoutée à la réalisation des objectifs sécuritaires et de contribuer à la préservation de la sécurité des citoyens et des biens ».

Ajoutant que, « l'adoption de cette nouvelle vision s'inscrit dans le cadre de la modernisation des méthodes de gestion aux niveaux central et local et de la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans la promotion du service public orienté vers les citoyens, notam-

ment à travers la généralisation du programme de numérisation tracé par les hautes autorités du pays ».

À noter que, les travaux de cette Journée d'étude se sont déroulés en présence du président de l'AASST, Mohamed Hichem Kara, du directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhoua, du directeur du CREAD, Ahmed Zakane, d'experts et d'enseignants de l'ENA, de représentants de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion et de cadres des services centraux de la DGSN. Les responsables et les cadres des services de police aux niveaux régional et local ont également suivi les travaux de cette journée par visioconférence.

L. Z.

EN VISITE OFFICIELLE À ALGER

Le président Tebboune reçoit le Mae d'Iran

Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères d'Iran, Abbas Araghchi. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.



Auparavant, Abbas Araghchi, qui est arrivé hier à Alger, en visite officielle en Algérie, a été reçu par Ahmed Attaf. Un communiqué du ministère a fait savoir qu'à cette occasion, le ministre d'État a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue iranien, avant de tenir une séance de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Ces entretiens ont permis aux deux parties de "passer en revue les différents aspects et dimensions des relations entre l'Algérie et l'Iran, et d'examiner les moyens à même de les consolider", a précisé le communiqué. Les deux parties ont également évoqué les développements de la situation au Proche-Orient en général, et l'évolution dangereuse de la question palestinienne en particulier, notamment à la lumière de la poursuite de l'agression abjecte contre le peuple palestinien frère dans la

bande de Ghaza, a ajouté la même source. On sait que, parmi les échéances importantes qui concernent les deux pays, figure la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, prévue pour se tenir au mois de juin 2025 à New York. Les modalités de cette Conférence ont été énoncées dans la résolution adoptée (157 voix pour, 8 voix contre), le 3 décembre 2024, par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa quête d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Par la même résolution, l'Assemblée générale exigeait en outre de l'entité sioniste, Puissance occupante, qu'elle mette fin à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé dans les plus brefs délais, à cesser immédiatement toute nouvelle activité de colonisation, à évacuer tous les colons du Territoire palestinien occupé et à abro-

ger toutes lois et mesures créant ou maintenant la situation illicite, ainsi que toutes mesures destinées à modifier la composition démographique de quelque partie du Territoire palestinien occupé, y compris Al Qods-Est. Plus récemment, le 23 mars dernier, dans une déclaration publiée à l'issue de sa réunion, au Caire, avec la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaya Kallas, le Comité ministériel arabo-islamique sur Gaza a renouvelé son engagement à convoquer cette conférence internationale de haut niveau sous les auspices des Nations unies en juin à New York, coprésidée par la France et l'Arabie saoudite.

UNE RENCONTRE PRÉVUE ENTRE LES DEUX PRÉSIDENTS

Pour rappel, le président Tebboune a reçu, le 31 mars, un appel téléphonique du président d'Iran, Massoud

Pezeshkian, qui lui a adressé, ainsi qu'au peuple algérien, ses vœux à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, tout en souhaitant à l'Algérie davantage de progrès et de prospérité. De son côté, "le président de la République a adressé ses vœux à son homologue iranien, souhaitant au peuple iranien frère davantage de progrès et de prospérité", selon un communiqué de la présidence de la République qui a fait savoir que "les deux Présidents, après avoir évoqué les relations bilatérales et les voies et moyens de les renforcer, sont convenus de se rencontrer prochainement à Téhéran ou à Alger".

En octobre dernier, Abbas Araghchi avait discuté par téléphone avec Ahmed Attaf, des derniers développements dans la région, saluant le rôle "actif" de l'Algérie dans la condamnation des crimes de l'entité sioniste en Palestine et au Liban, ainsi que de son agression contre l'Iran.

M. R.

CONTRIBUTION

LE PEN, RETAILLEAU ET DRIENCOURT

Les pyromanes de l'extrême droite contre l'apaisement franco-algérien

Les critiques de l'extrême droite française, notamment celles de Marine Le Pen, Bruno Retailleau et Xavier Driencourt, contre l'apaisement des relations entre la France et l'Algérie, semblent être des tentatives délibérées de raviver les tensions pour des gains politiques. Leur approche ignore les efforts diplomatiques et les bénéfices potentiels d'une coopération renforcée entre les deux pays. Marine Le Pen, en utilisant des termes comme "submersion migratoire", joue sur les peurs et les préjugés pour mobiliser son électorat.

Cette rhétorique simpliste et alarmiste ne tient pas compte des nuances et des réalités complexes de l'immigration et des relations internationales. En manipulant les chiffres et en omettant des contextes importants, elle cherche à créer une image de crise là où des solutions diplomatiques sont en cours. Bruno Retailleau, de son côté, pose des conditions strictes et des délais serrés, ce qui peut être perçu comme une forme de chantage diplomatique. Cette attitude risque de compromettre les efforts de réconciliation et de coopération, en mettant une pression inutile sur les négociations en cours. Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie, incarne une vision dépassée et rigide des relations diplomatiques. Ses déclarations récentes, où il affirme que Jean-Noël Barrot est "allé à Canossa" en se rendant à Alger, témoignent d'une attitude condescendante et peu constructive.

Driencourt semble plus intéressé par la perpétuation des tensions que par la recherche de solutions pragmatiques et bénéfiques pour les deux nations. En somme, ces figures politiques semblent plus intéressées par la polarisation et la division que par la recherche de solutions constructives.

Leur discours incendiaire et leur refus de reconnaître les progrès réalisés montrent une volonté de maintenir un climat de méfiance et de conflit, plutôt que de contribuer à un dialogue apaisé et productif.

Paris le 08 avril 2025

Par Nasser Khabat
Secrétaire Général du MOUDAF

MANŒUVRES HOSTILES DE L'AES

Le RND salue « la réponse ferme de l'Algérie »

Le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé sa profonde inquiétude face à ce qu'il considère comme des « actions agressives dangereuses de la Confédération des États du Sahel (AES) », qui comprend le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Selon le communiqué, le parti condamne fermement ce qu'il décrit comme une « déclaration trompeuse » émise par la junte militaire au pouvoir au Mali à la suite de la destruction d'un drone malien par l'armée algérienne qui avait violé l'espace aérien algérien, soulignant que ce qu'elle contenait était « de simples mensonges et une déformation des faits ». Le parti a exprimé son soutien total au communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale algérienne à l'étranger, qui a réfuté les allégations contenues dans le communiqué malien, soulignant que cette escalade s'inscrit dans le cadre d'une « stratégie agressive » impulsée par des entités et des lobbies hostiles à l'Algérie, cherchant à la dissuader de ses positions fermes sur

les causes justes, notamment en Palestine et au Sahara occidental, et à entraver le processus de développement du pays sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune. Le RND a par ailleurs, averti que le gouvernement actuel du Mali est devenu une menace pour la sécurité et l'unité du peuple malien et la stabilité de la région du Sahel dans son ensemble, étant devenu « un outil entre les mains de parties extérieures dont le but est de semer le chaos et la dévastation dans la région ». Il a également, salué la décision de l'Algérie de fermer son espace aérien au trafic aérien en provenance ou à destination du Mali. La considérant

comme une « décision souveraine qui s'inscrit dans le cadre de la protection de la sécurité nationale ». Il a aussi salué la position ferme de l'État algérien contre toute tentative de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

MSP: « UNE ATTAQUE CONTRE LA SÉCURITÉ NATIONALE »

de son côté, le Mouvement de la

Société pour la Paix (MSP) a considéré les déclarations du gouvernement militaire de transition au Mali comme une attaque directe et dangereuse contre la sécurité nationale algérienne, soulignant que la réponse de l'Armée nationale populaire à cette escalade est un droit légitime en vertu du droit international et s'inscrit dans le cadre de la protection de la souveraineté nationale et de la dissuasion de toute menace aux frontières sud du pays.

Dans un communiqué, le MSP a exprimé son inquiétude face à l'accélération des développements sécuritaires à la frontière sud de l'Algérie avec le Mali, les considérant comme « des tentatives délibérées d'entraîner la région vers l'instabilité qui servent les agendas internationaux cherchant à maintenir la région du Sahel et du Sahara sous une pression constante en exploitant les crises complexes qui affligent les pays voisins ». Le MSP a également fermement condamné la déclaration publiée par le gouvernement militaire malien, qui « comprenait une rhétorique d'escalade dangereuse

soutenue par les régimes du Niger et du Burkina Faso ». Affirmant que le rappel des ambassadeurs pour consultations représente « une nouvelle tendance à l'escalade qui ne servira pas la stabilité régionale ». Le parti a aussi souligné que « la politique de bon voisinage de l'Algérie ne signifie pas accepter l'utilisation des territoires voisins comme plateformes pour menacer sa sécurité ». Appelant dans ce cadre à une vigilance stratégique renforcée à la frontière et à ce que les élites politiques et sociales reçoivent des informations précises pour contrer les campagnes de désinformation médiatique orchestrées par des partis aux objectifs connus. Le mouvement a appelé à la construction d'un front interne fort basé sur un consensus national, capable de faire face aux menaces récurrentes. Il a réitéré son engagement indéfectible à protéger la stabilité et la sécurité du pays, et sa volonté d'assumer ses rôles politique et diplomatique durant cette phase critique et délicate.

Sarah O.

ELLES ONT PLANCHÉ, SÉPARÉMENT, SUR LE FRONT INTERNE, LES DÉFIS EXTERNES ET LA COHÉSION PEUPLE - ARMÉE

ANP et APN, même combat !

Le Cercle national de l'Armée à Beni Messous et l'hémicycle Zighoud Youcef, ont abrité, hier, deux rencontres, que l'espace sépare certes, mais les thématiques abordées se rejoignent et se complètent les unes les autres.

En effet, les sujets abordés à l'occasion tombent au moment opportun, notamment dans un contexte marqué par des tensions permanentes qui mettent l'Algérie au cœur des enjeux géopolitiques. En pareille conjoncture, notre pays a besoin de consolider son front interne et préserver sa cohésion sociale pour pouvoir porter ensemble le lourd fardeau. Ainsi, le hasard fait que l'institution militaire et l'institution législative planchent sur ces problématiques d'actualité. Ainsi, pour sa part, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale a organisé un colloque scientifique mis sous le thème « Consolidation du front interne et cohésion nationale : entre défis internes et menaces externes ». Cette rencontre étalée sur deux jours a été supervisée par le SG du MDN, le Général-major Mohamed Salah Benbicha, en présence, entre autres, du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité. A l'entame de son allocution, Benbicha s'est dit « convaincu que ce colloque scientifique sera couronné par des recommandations et de propositions qui permettront d'unir les efforts et de faire ressortir les éléments d'une stratégie nationale à même de renfor-



cer le front interne, face auquel se briseront toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et l'unité nationales. » Lui emboitant le pas, le directeur de cet institut du MDN, a présenté une lecture de la situation internationale et régionale qui enregistre « des mutations accélérées et profondes, marquée par l'instabilité et la recrudescence des tensions et des conflits, ce qui nécessite de conjuguer les efforts de tous afin d'instaurer une cohésion solide au service de notre pays et de ses intérêts suprêmes. » Ce colloque, selon le MDN, vise à « cerner les défis et les menaces à la cohésion nationale et identifier les opportunités à saisir pour impliquer davantage toutes les parties prenantes, et examiner les moyens à même de renforcer le front interne ».

LA COHÉSION PEUPLE-ARMÉE, LE SALUT

De son côté, la chambre

basse du Parlement nationale a débattu le thème : « ANP : gagner le pari de la modernisation et de la professionnalisation pour relever les défis ». On s'aperçoit bien qu'il était question de la modernisation de l'ANP comme sous-thématique. Mais, les intervenants, pour ne citer que l'allocution du président de l'APN, ont focalisé sur l'importance capitale de la cohésion Peuple-Armée, cette union sacrée qui a maintes fois fait ses preuves dans les moments critiques que l'Algérie a eu à traverser. Ainsi, dans une allocution lue en son nom par le vice-président de l'APN, Ahcene Hani, à l'ouverture de cette journée parlementaire Boughali a affirmé que « l'ANP est en parfaite symbiose avec le peuple, illustrant ainsi la force de la cohésion nationale et la solidité du front intérieur », soulignant que « l'ANP demeure vigilante face aux complots et aux conspirations et prête à défendre le pays

dans toutes les circonstances et situations ».

Boughali ajoute, ensuite, que « l'Armée a pu, à travers son parcours, instaurer la sécurité et créer un environnement favorable au développement dans tous les domaines ». Evoquant le professionnalisme dont fait

preuve l'institution militaire, Boughali a affirmé que l'Armée croit en la coopération régionale et internationale dans le respect de la souveraineté des Etats, tout en étant « pleinement consciente des défis régionaux actuels et prête à s'acquitter de ses missions pour préserver la sécurité et la paix ».

UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE

« L'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, demeure fidèle au legs des prédécesseurs attachés aux valeurs nationales et humaines, en poursuivant aujourd'hui la voie du professionnalisme, de la modernisation et du développement », a-t-il soutenu.

Pour sa part, le colonel Mustapha Merrah, de la Direction de l'information et de la communication de l'Etat-major de l'ANP, a présenté une conférence intitulée « L'ANP: de la guerre de libération à la construction d'une armée moderne et professionnelle », durant laquelle il a retracé les étapes de l'évolution de l'ANP qui adopte "une approche moderne fondée sur le professionnalisme et l'opérationnalité pour faire face aux divers défis ».

Farid Guellil

DE PLUSIEURS NATIONALITES AFRICAINES 23 migrants irréguliers sauvés par nos Garde-côtes à Cap Djinet

Dans le cadre de l'engagement humanitaire de l'Armée nationale populaire, des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, agissant dans le contexte des efforts en cours pour assurer la sécurité des vies en mer, ont secouru, lundi, 23 migrants irréguliers de nationalités africaines, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale rendu public hier. La même source a précisé que ces personnes en détresse se trouvaient à bord d'une embarcation de fortune qui a été localisée à 20 milles nautiques au nord de Cap Djenet/Boumerdès.

R. S.

BOUGHALI, TOUT EN APPELANT, DEPUIS TACHKENT, À UN MONDE PLUS JUSTE :

« L'Algérie adopte un modèle basé sur la solidarité sociale »

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali a mis en avant à Tachkent, en Ouzbékistan, les efforts de l'Algérie en matière de développement et de justice sociale. S'exprimant lors des travaux de la 150e session de l'AG de l'Union interparlementaire, consacrée à « l'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale », Boughali a affirmé que « le développement ne peut être inclusif et durable que s'il repose sur les principes de la justice sociale notamment la distribution équitable des richesses, l'égalité des chances et la protection des catégories vulnérables contre la marginalisation et l'exclusion ». Le président de l'APN a ajouté, « le rôle des parlements n'est pas restreint à la législation, mais concerne aussi le contrôle de l'exécution des politiques publiques et leur application équitable ». Précisant que, « depuis son indépendance, l'Algérie a opté pour un modèle de développement basé sur la solidarité sociale, traduit en politiques publiques dont la gratuité de l'enseigne-

ment et des soins, le soutien aux catégories vulnérables, l'accès au logement et le renforcement des droits socio-économiques des citoyens ».

Entre autres les réformes engagées par le président Abdelmadjid Tebboune, Boughali a cité « la revalorisation des salaires, l'annulation de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les faibles revenus, et l'élargissement des réseaux de solidarité sociale, et ce dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat et du renforcement de la protection sociale ». Ce dernier a également souligné, « les efforts de l'État en faveur des jeunes et de la femme, à travers le lancement de programmes de financement des projets émergents, la formation et l'accompagnement, voire même l'encouragement des femmes à créer des micro-projets pour générer des revenus, notamment en milieu rural », précise la même source. M. Boughali a fait savoir que, « plus de 4000 start-up ont été financées entre 2020 et 2023, contribuant ainsi à la création de dizaines de milliers d'emplois »,

ajoutant que « l'Algérie œuvre à renforcer l'économie productive et se tourner vers l'économie de la connaissance à travers des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises, tout en offrant un environnement favorable aux initiatives des jeunes et aux projets innovants », a-t-on appris de même source.

POUR UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE MONDIAL ÉQUITABLE

Pour parvenir à une justice sociale mondiale, le président de l'APN a appelé à « la réforme du système économique international pour qu'il soit davantage équitable pour les pays en développement, notamment en ce qui concerne les conditions de financement, le transfert de technologie et l'adaptation aux changements climatiques ».

Ce dernier a également plaidé pour « le renforcement de l'action parlementaire commune afin d'échanger les expériences dans les domaines de la législation socioéconomique et de suivre le respect par les gouvernements des Objectifs

du développement durable (ODD) », soulignant « l'importance de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes comme véritable levier de tout projet de développement ». Réaffirmant « la position immuable de l'Algérie en faveur des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne », à cette occasion, Boughali a condamné « les violations continues commises contre le peuple palestinien », les qualifiant de « tache noire pour la communauté internationale ». Le président de l'APN a également réitéré « le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de la légalité internationale ». Il a aussi évoqué « les crises dans certains pays africains en raison des (conflits armés) », appelant à « des solutions humanitaires et politiques respectant la dignité humaine notamment envers les catégories les plus vulnérables, dont les femmes et les enfants », a conclu le communiqué de l'APN.

L.Zeggane

RÉVISION DES STATUTS ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES CORPS DE L'ÉDUCATION

Le dialogue tutelle-syndicats a repris

Le ministère de l'Éducation nationale a repris hier le dialogue avec les représentants des syndicats du secteur pour discuter autour des propositions relatives au statut et au régime indemnitaire et pour notamment recueillir les observations et propositions concernant ces dossiers.

Le président de la commission chargée de recevoir les observations et propositions des responsables des organisations syndicales a donc reçu hier, selon le programme publié précédemment, les représentants des organisations syndicales dont les statuts



PH: DR

couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels de l'enseignement (enseignants). La journée du mardi 15 avril sera consacrée aux représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des fonctionnaires de l'Éducation. Le ministère se réunira la semaine qui suivra (22 avril) avec les représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des per-

sonnels de l'orientation scolaire et professionnelle. Selon le calendrier, une réunion est prévue le 29 du même mois, à laquelle prendront part des représentants d'organisations syndicales dont les statuts particuliers couvrent les corps appartenant à la catégorie des personnels de laboratoire, suivie d'une autre réunion le 06 mai prochain, à laquelle prendront part les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les

corps affiliés à la catégorie des personnels des cantines scolaires, et d'une réunion le 13 mai prochain, avec les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels des services économiques, selon la même source. Dans ce cadre, la journée du 20 mai sera consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels administratifs, et des établissements de l'Éducation et de l'enseignement, la tutelle devant se réunir mardi 27 mai avec les organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps de la catégorie du personnel de l'inspection. « Une semaine entière a été consacrée à chaque corps afin d'élaborer des propositions unifiées consensuelles », faut-il le rappeler sachant « qu'il est possible de prolonger la durée jusqu'à la finalisation du travail sans modifier le calendrier ». « En cas de consensus total entre les syndicats de toutes les catégories, le calendrier sera avancé pour gagner du temps ».

Ania N.

DÉTENUS ET LEURS FAMILLES Le contact via visioconférence est désormais appliqué

La décision du ministère de la Justice d'instaurer un nouveau système de discussions avec des détenus reposant sur la technique de la visioconférence est appliquée depuis le 31 mars dernier. Ainsi, l'établissement de rééducation Hassi Ben Abdellah à Ouargla est le premier à recourir à cette technique qui permet aux détenus de prendre contact avec leurs proches et de discuter avec eux par le son et l'image.

À rappeler que le ministère de la Justice avait indiqué que cette mesure « sera appliquée graduellement, dans une première étape, à partir des tribunaux du Sud, avant d'englober, à l'avenir, toutes les instances judiciaires ». Pour résumer le processus, les familles des détenus devront se déplacer, après avoir obtenu un rendez-vous, vers un tribunal de leur wilaya de résidence, d'où les discussions avec les détenus se feront à partir d'une salle aménagée.

A. N.

PARTENARIAT ENTRE LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LE PNUD Un projet de soutien au développement de la carrière des femmes magistrats signé

Un projet de partenariat a été signé à Alger, entre le ministère de la Justice et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), visant à soutenir le développement de la carrière des femmes magistrats dans sa deuxième phase (2025/2029), a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la source, « cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de partenariat entre le ministère de la Justice et le PNUD, sur le soutien au développement de la carrière des femmes magistrats, dont la première phase a été signée le 13 novembre 2023, reflétant ainsi la volonté du ministère de la Justice d'encourager les changements structurels visant à promouvoir la carrière des femmes magistrats et à examiner les défis individuels qu'elles rencontrent ».

À noter que, la cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Regaz, de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Natasha Van Rijn, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a conclu le communiqué.

L. Z.

AÏD EL ADHA Des moutons pour les travailleurs de l'Éducation

Les Commissions nationales des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation, en collaboration avec les directions des services agricoles des wilayas, ont lancé une initiative visant à faciliter l'acquisition de moutons importés pour l'ensemble des fonctionnaires relevant des 60 directions de l'éducation. Cette démarche, qui est une première du genre, s'inscrit dans le cadre des mesures visant, d'une part, à renforcer la coordination inter-wilaya et, d'autre part, à alléger les charges financières pour les bénéficiaires. Les préparatifs ont été engagés

bien en amont pour assurer le succès de cette opération sur le terrain. Pour se faire, les travailleurs et les fonctionnaires du secteur, sont tenus de s'inscrire auprès de leurs établissements éducatifs des trois cycles d'enseignement.

Les directeurs se chargeront ensuite de transmettre les listes nominatives des personnes concernées aux directions de l'éducation des wilayas compétentes. Ces dernières les transféreront par courrier électronique, tout en remettant une copie papier au siège de la commission des œuvres sociales de chaque wilaya, dans

un délai fixé au 15 avril. Les listes nominatives des personnes souhaitant acquérir des moutons de l'Aïd importés doivent comporter des informations et des données précises, notamment le nom, le prénom, la fonction et le numéro de téléphone.

Les Commissions nationales des œuvres sociales se chargeront de les examiner, de les contrôler et de les vérifier avant de les valider et de les transmettre directement aux directions des services agricoles des wilayas.

A. N.

POUR INFRACTION AUX RÈGLES PUBLICITAIRES

« Echorouk TV » sanctionnée par l'ANIRA

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a prononcé une sanction pécuniaire à l'encontre de la chaîne « Echorouk TV » pour infraction persistante des dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle et ce, après avoir reçu une mise en demeure de 72h, a indiqué un communiqué de l'ANIRA.

Après avoir mis en demeure les chaînes de télévision contrevenantes, leur enjoignant de se conformer dans un délai de 72h, à compter de la date de la décision de l'Autorité, aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, conformément à l'article 74 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, et après examen des contenus diffusés sur les grilles des programmes des chaînes de télévision pendant le délai fixé, selon la source, « l'ANIRA a constaté que la majorité des chaînes, mises en demeure, ont

réduit le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires, conformément aux dispositions légales et aux décisions de l'Autorité ». Cependant, l'Autorité a relevé que « la chaîne « Echorouk TV » continuait à dépasser largement la durée consacrée à la diffusion des spots publicitaires, contrairement aux dispositions susmentionnées, en ignorant les termes de la mise en demeure ».

En conséquence de quoi, l'ANIRA a décidé de « prononcer une sanction pécuniaire à l'encontre de cette chaîne, en application des dispositions de l'article 76 de la loi 23-20 susmentionnée, pour non-respect des dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif 24-250, fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle ». L'Auto-

rité a également averti la chaîne concernée que « faute de se conformer, à l'avenir, aux termes de la mise en demeure, une suspension totale ou partielle des programmes objet de l'infraction pourra être prononcée, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle », a conclu le communiqué.

L. Z.

DÉDIÉE AUX INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le MESRS lance une plateforme numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé hier le lancement officiel d'une nouvelle plateforme numérique destinée aux étudiants internationaux désireux de poursuivre leurs études en Algérie. À cette occasion, le ministre a estimé que le lancement de cette plateforme constitue « une nouvelle étape dans le processus de modernisation de l'enseignement supérieur et de son ouverture sur le monde ». Il a souligné, dans ce contexte, que l'Algérie connaît une dynamique internationale croissante en faveur de ses universités, fruit des

réformes profondes engagées par l'État. « L'université algérienne s'ouvre largement à l'accueil des étudiants étrangers, avec l'objectif de transmettre un savoir utile et de partager la connaissance », a-t-il affirmé. Cette initiative, selon lui, s'inscrit pleinement dans les orientations du Président de la République et le plan du gouvernement pour la période 2024-2029. Il a également exprimé l'ambition de faire de l'université algérienne un véritable pont culturel entre les peuples.

A. N.

POUR ACCOMPLIR CORRECTEMENT

LES RITES RELIGIEUX

Les hadjis « suivront une formation »

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, que des centres de formation ont été mobilisés à travers les différentes communes et daïras du pays au profit des citoyens concernés par la saison du hadj 2025 (1446 de l'hégire), a indiqué, hier, l'ONPO dans un communiqué.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec l'ONPO, a « mobilisé des centres de formation au profit des hadjis, pour les aider à accomplir correctement les rites du Hadj », selon la même source. Pour prendre connaissance du programme de ces centres, l'ONPO invite les hadjis à contacter ou à se rapprocher des directions des affaires religieuses et des wakfs de leur lieu de résidence, a conclu le communiqué.

L. Z.

LORS D'UNE CÉRÉMONIE À L'UA

L'ambassadeur sioniste chassé d'Addis-Abeba

L'ambassadeur israélien en Éthiopie, Abraham Negoza, a été expulsé lundi dernier, d'une cérémonie officielle de l'Union africaine à Addis-Abeba, consacrée à la commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda.



R.F. : DR

Plusieurs délégations africaines ont fermement refusé sa présence, poussant les organisateurs à le faire sortir de la salle Nelson Mandela, au siège de l'UA. L'événement, marqué par une forte charge symbolique, a été interrompu par des représentants de plusieurs États membres qui ont annoncé la suspension de leur

participation tant que le diplomate israélien ne quittait pas les lieux. La pression collective a conduit à son expulsion immédiate. Ce geste s'inscrit dans un contexte régional et international particulièrement tendu, alors qu'un mouvement de grève générale venait d'être lancé par des forces palestiniennes en protestation contre la guerre menée par Israël à Gaza. Selon le quotidien Times of Israël, la diplomatie israélienne

a confirmé l'expulsion d'Abraham Negoza, ancien député du Likoud et en poste à Addis Abeba depuis août 2024. Le ministère israélien des Affaires étrangères a vivement dénoncé cette décision, accusant le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, d'avoir « introduit des considérations politiques hostiles à Israël » lors d'un événement censé être un hommage aux victimes d'un

génocide. Mais la fronde africaine à l'encontre de la délégation israélienne n'est pas nouvelle. L'an dernier déjà, l'Union africaine avait officiellement révoqué le statut d'observateur dont Israël bénéficiait depuis 2021, en raison de fortes oppositions internes. Cette décision avait mis fin à toute forme de participation israélienne aux réunions officielles de l'organisation pan-africaine. L'expulsion d'Abraham Negoza intervient donc comme une réaffirmation de cette position ferme de la part de nombreux États africains, qui dénoncent à la fois la politique d'occupation israélienne en Palestine et les tentatives de normalisation de la présence israélienne au sein des institutions du continent. Dans un contexte où le soutien à la cause palestinienne se renforce dans de nombreuses capitales africaines, cet incident marque un nouvel épisode de la rupture croissante entre Israël et une partie du monde africain, particulièrement mobilisé face aux massacres en cours à Gaza.

M.Seghilani

MANIFESTATIONS, GRÈVES ET PROTESTATIONS CONTRE LE GÉNOCIDE ISRAËLIEN

Vague de solidarité mondiale avec Ghaza

Des villes et des pays du monde entier ont été le théâtre d'une vaste mobilisation en solidarité avec la Palestine, alors que le peuple de Ghaza fait face à une guerre d'extermination israélienne ayant causé, à ce jour, la mort de plus de 50 000 Palestiniens et blessé plus de 115 000 autres. À travers les réseaux sociaux, des militants et des campagnes solidaires ont lancé un appel à une grève mondiale pour Ghaza, accompagnée de manifestations de soutien. En Cisjordanie occupée et à El Qods, les Palestiniens ont répondu présents à cet appel, en s'unissant dans un large mouvement de solidarité. Des membres de toutes les composantes politiques palestiniennes, y compris les mouvements Fatah et Hamas, ainsi que diverses factions, syndicats, forces sociales et culturelles, ont participé à un mouvement de grève générale qui a paralysé l'ensemble des activités dans les villes, les camps et les localités de la région, lundi. Des manifestations similaires ont eu lieu dans plusieurs pays arabes. En Syrie, des centaines de manifestants se sont rassemblés sur la place des Omeyyades à Damas, arborant

les drapeaux palestinien et syrien. Ils ont exigé l'arrêt immédiat de la guerre génocidaire contre Ghaza et dénoncé les attaques israéliennes répétées contre Derâa et Qouneïtra, au sud du pays. Par ailleurs, les camps palestiniens en Syrie ont connu une grève générale, et des actions de solidarité ont également été organisées à Hama, Alep et Derâa. Au Liban, plusieurs villes ont observé une grève de solidarité. À Saïda, tous les commerces et institutions ont fermé, un mouvement suivi également par certaines entreprises à Beyrouth et à Tripoli. En Tunisie, les universités ont été le théâtre d'un large mouvement de grève estudiantine, accompagné de rassemblements et de marches étudiantes à travers le pays. En Jordanie, les camps de réfugiés palestiniens ont eux aussi été touchés par un mouvement de grève générale. Au Maroc, plusieurs syndicats ont organisé des grèves dans de nombreuses institutions éducatives, en solidarité avec la population de Ghaza. En Mauritanie, la capitale Nouakchott a vu ses grandes surfaces commerciales et marchés fermés dans le cadre d'un large mouvement de grève, tandis que des

militants ont organisé un sit-in devant l'ambassade américaine, en dénonciation du soutien de Washington à Israël. En Europe, les actions se sont multipliées. À Londres, une grande manifestation a été organisée contre les violations israéliennes. Des activistes des groupes "Action for Palestine" et "Action for Palestine – Scotland" ont ciblé plusieurs bureaux de l'Agence écossaise de développement à Dundee, Glasgow, Édimbourg, Glenrothes et Londres, en les aspergeant de peinture rouge pour dénoncer le financement de sociétés d'armement liées à Israël par des fonds publics. Enfin, à Berlin, des protestations ont éclaté contre la décision des autorités allemandes d'expulser quatre militants étrangers pro-palestiniens, dont trois ressortissants de pays membres de l'Union européenne. Cette mobilisation planétaire témoigne d'un élan populaire international qui refuse de rester silencieux face au drame humanitaire qui se déroule à Ghaza, et qui dénonce l'impunité dont bénéficie Israël dans sa politique de destruction systématique du peuple palestinien.

M. S.

RÉPRESSION CONTRE LES ÉTUDIANTS PRO-PALESTINIENS AUX USA Visas annulés et des expulsions

La chasse aux étudiants pro-palestiniens s'intensifie aux États-Unis. Plusieurs universités américaines ont récemment vu les autorités fédérales annuler les visas de centaines d'étudiants et de diplômés, accusés d'avoir participé à des manifestations ou à des activités de soutien à la cause palestinienne. Un climat de répression s'installe dans les campus, alors que le mouvement de solidarité avec Ghaza, amorcé en 2024, continue de prendre de l'ampleur. Les mesures actuelles s'appuient sur un décret signé en janvier dernier par le président Donald Trump, toujours en vigueur, qui permet aux autorités de surveiller les étudiants impliqués dans ce qu'elles qualifient « d'activités antisémites » et de prendre des mesures administratives à leur encontre. Bien que les mobilisations ciblées dénoncent principalement les crimes commis par l'occupation israélienne à Ghaza, les étudiants étrangers en soutien aux droits des Palestiniens se retrouvent dans le collimateur. Des universités de renom, telles que l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) et l'Université de Stanford, ont été particulièrement visées. Plusieurs de leurs étudiants ont vu leur visa révoqué sans préavis. Selon les administrations concernées, certaines de ces décisions ont été prises uniquement parce que les étudiants soutenaient publiquement la cause palestinienne, sans qu'aucune preuve de comportement violent ou illégal ne soit établie. En mars dernier, le secrétaire d'État Marco Rubio a confirmé la révocation d'au moins 300 visas d'étudiants étrangers, les accusant à tort d'être liés à des « groupes terroristes », dont le Hamas – une justification largement critiquée par des organisations de défense des droits civiques. Depuis le début de la guerre contre Ghaza, des milliers d'étudiants à travers les États-Unis ont organisé des manifestations pacifiques pour dénoncer le soutien militaire américain à Israël et appeler à un cessez-le-feu immédiat. Ce mouvement, qui a commencé à l'Université Columbia, s'est rapidement étendu à plus de 50 universités dans tout le pays. Plus de 3 100 personnes ont été arrêtées, majoritairement des étudiants et des membres du corps professoral. Parmi les figures visées récemment figurent la doctorante turque Remisya Öztürk, actuellement détenue, le militant palestinien Mahmoud Khalil, également arrêté, ainsi que le chercheur indien Badr Khan Soori, menacé d'expulsion par l'université de Georgetown en raison de ses prises de position en faveur de la Palestine.

M. S.

DES MILLIERS D'ÉGYPTIENS FACE AU PRÉSIDENT FRANCAIS :

« Non au déplacement des Palestiniens »

À l'occasion de la visite du président français, Emmanuel Macron, ce mardi à El-Arich, dans le nord du Sinaï, des milliers d'Égyptiens venus de tout le pays se sont rassemblés devant l'aéroport de la ville et au poste-frontière de Rafah, pour exprimer un refus catégorique des plans de déplacement des Palestiniens depuis Ghaza vers le Sinaï, et affirmer leur solidarité avec le peuple palestinien. Arrivés par convois de bus arborant les drapeaux égyptien et palestinien, les manifestants — de tous âges — ont scandé des slogans puissants, parmi lesquels : « Non au déplacement! », « Ghaza, symbole de la dignité », et « La Palestine est arabe ». Cette mobilisation populaire s'est tenue en parallèle de l'arrivée à El-Arich du président Abdel Fattah el-Sissi et de son homologue Emmanuel Macron, venus inspecter l'hôpital général d'El-Arich, où sont soignés des blessés palestiniens provenant de Ghaza. Le programme de la visite du président français com-

prend également une visite des entrepôts du Croissant Rouge égyptien, surchargés en raison de la fermeture prolongée des points de passage par l'occupant israélien, ainsi qu'un passage par le poste-frontière de Rafah, toujours fermé. Le rassemblement populaire, supervisé par les autorités égyptiennes, visait à transmettre un message clair : le Sinaï ne sera jamais une alternative à Ghaza, et l'Égypte rejette catégoriquement toute tentative de transfert forcé de la population palestinienne. Les manifestants ont brandi des pancartes exprimant leur soutien aux décisions de la direction politique égyptienne et leur attachement à la souveraineté nationale. On pouvait lire notamment : « Tous derrière le président », « Nous soutenons notre direction politique dans la défense des frontières de la patrie », ainsi qu'un message de bienvenue adressé à Emmanuel Macron : « Bienvenue au président Macron dans le Sinaï de la paix ». D'autres pancartes et slogans

visaient plus directement les plans d'expulsion des Palestiniens vers le Sinaï, dénonçant les crimes de guerre israéliens et réclamant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, toujours sous les bombardements. À Port-Saïd, des milliers d'habitants se sont également réunis sur la place des Martyrs pour condamner les tentatives de déplacement, chantant en chœur : « Ô Palestinien, ton sang est notre sang ». Depuis tôt le matin, des bus ont été mis en place pour transporter des citoyens de différentes provinces égyptiennes vers El-Arich, dans le cadre d'une mobilisation nationale de soutien à la cause palestinienne. Cette opération a été coordonnée notamment par des députés du Parlement, des dirigeants du parti gouvernemental "Avenir de la Nation", et par l'Union des tribus arabes, fondée par l'homme d'affaires Ibrahim El-Argani. Lors d'une conférence de presse tenue la veille au Caire, Emmanuel Macron a dénoncé le « transfert

forcé » des habitants de Ghaza, ainsi que les tentatives d'annexion de la Cisjordanie, tout en appelant à un arrêt total et définitif des hostilités.

Il a lancé un appel urgent à la reprise du cessez-le-feu, suspendu depuis le 18 mars dernier. Le président français était accompagné d'une importante délégation, composée de plusieurs ministres, dont ceux des Affaires étrangères, de la Défense, de la Santé, de l'Économie, du Transport, ainsi que de la Recherche. Il doit également rencontrer à El-Arich des membres d'ONG françaises et internationales, ainsi que les équipes du Croissant Rouge égyptien. Cette visite se déroule alors que la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et détentrice du droit de veto, est appelée à prendre ses responsabilités face au génocide en cours à Ghaza, et à soutenir une solution politique juste et durable à la cause palestinienne.

M. S.

LE JOURNALISTE AHMED MANSOUR

Mort brûlé vif dans un raid israélien à Ghaza

Le journaliste palestinien Ahmed Mansour est décédé des suites de graves brûlures après qu'un avion de chasse israélien ait ciblé une tente de journalistes, lundi matin, près du complexe médical Nasser à Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza.

L'attaque a eu lieu alors que Mansour couvrait les événements sur le terrain, et il a succombé à ses blessures peu de temps après son admission à l'hôpital. Le journaliste, qui avait été gravement brûlé, a été transporté d'urgence à l'hôpital, mais n'a pas survécu. Ce tragique événement est survenu après l'attaque d'une tente qui abritait plusieurs journalistes, tuant également le reporter Halim Al-Faqaooui et blessant plusieurs autres, dont Ahmed Mansour avant sa mort, ainsi que Hassan Aslih, Ahmad Al-Agha, Mohamed Faïq, Abdullah Attar, Ihab Al-Bardini, Mahmoud Awad, et Majid Qadih. Ils se trouvaient tous dans la tente au moment de l'attaque israélienne. Le Journal des journalistes palestiniens a fermement condamné cette attaque, qualifiant de "crime de guerre" l'agression visant des journalistes dont la mission est de documenter les violations des droits humains. Le nombre de journalistes tués dans la bande de Ghaza depuis le début du conflit le 7 octobre 2023 a désormais atteint 211. Ce raid s'inscrit dans une série d'attaques systématiques visant à entraver le travail des journalistes et à les empêcher de couvrir la réalité des crimes de guerre israéliens. La communauté internationale, y compris l'Organisation pour la Défense des Droits du Peuple

PH : DR



Palestinien (HAD), a condamné fermement cette attaque, la qualifiant de "cruel délit de guerre". L'attaque a pour objectif de faire taire ceux qui documentent les crimes israéliens, et de limiter la liberté de la presse. Sur les réseaux sociaux, de nombreux activistes ont exprimé leur indignation face à l'escalade des vio-

lences contre les journalistes, dénonçant une série d'atteintes aux droits humains menées par Israël, en particulier contre ceux qui sont censés bénéficier d'une protection en vertu du droit international humanitaire. Le bilan des victimes dans la bande de Ghaza ne cesse de grimper, avec un total de 50 810 martyrs, dont une

majorité d'enfants et de femmes, depuis le 7 octobre. Les raids israéliens continuent d'intensifier les destructions et les pertes humaines, tandis que des équipes de secours et de défense civile ne parviennent pas à atteindre toutes les zones touchées à cause des attaques incessantes.

M. Seghilani

GHAZA

Le calvaire des patients atteints de cancer

Parallèlement, les patients atteints de cancer à Ghaza, déjà privés de soins médicaux adéquats en raison du manque d'infrastructures, sont confrontés à une situation désastreuse. Depuis le début du conflit, plus de 34 hôpitaux ont été détruits par les frappes israéliennes, laissant la population sans accès aux traitements vitaux. Le Dr Moussa As-Sabah, chef du département oncologique à l'hôpital européen de Ghaza, a signalé que l'hôpital, désormais le seul encore en mesure de fournir des soins pour les malades du cancer, est gravement sous-équipé et manque de médicaments et de traitements. Les patients sont laissés à eux-mêmes, dans un état de dénuement absolu. La fermeture des frontières par Israël empêche l'entrée de médicaments et l'évacuation des malades vers l'étranger. L'hôpital européen, qui reste le dernier recours pour de nombreux

patients, souffre également de pénuries en soins palliatifs et de médicaments de base, aggravant une crise sanitaire déjà tragique. Des voix s'élèvent à travers le monde, appelant à la levée du siège de Ghaza et à l'ouverture immédiate des passages humanitaires pour permettre l'entrée de l'aide et des médicaments. La communauté internationale, par l'intermédiaire de l'ONU et de nombreuses ONG, demande l'arrêt des attaques israéliennes contre les infrastructures civiles et sanitaires, et exige la protection des journalistes et des civils conformément aux normes internationales. Alors que l'espoir semble de plus en plus lointain pour les habitants de Ghaza, le nombre de victimes et de blessés continue de croître, alors que la communauté internationale peine à réagir face à l'escalade des violences.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

78e jour de terreur sioniste

L'occupation israélienne poursuit son offensive contre la ville de Jenine et son camp de réfugiés pour le 78e jour consécutif, intensifiant les opérations de démolition et d'incendie de maisons, tout en transformant d'autres en bases militaires. Les forces israéliennes ont capturé hier une étudiante en soins infirmiers de Jenine alors qu'elle se trouvait devant l'hôpital gouvernemental de la ville, ainsi qu'un jeune homme et sa mère près du camp de réfugiés de Jenine. Elles ont également empêché l'accès des habitants au quartier d'Al-Zahra, voisin du camp, et ont interpellé toute personne tentant de se rapprocher de la zone. Les autorités israéliennes ont retiré, hier matin, deux tanks du camp de réfugiés de Jenine vers le secteur de Maqibla, au nord-est de Jenine, tandis que des hélicoptères Apache ont survolé la ville et le camp. Un drone israélien a largué une grenade dans le centre du camp de Jenine. Les renforts militaires israéliens, y compris des blindés et des bulldozers D10, continuent de pénétrer dans la ville et le camp, en provenance du checkpoint militaire de Jalama. Des unités d'infanterie ont été déployées dans la zone d'Al-Ghabs, autour du camp, ainsi que dans la région de Wadi Burqin, pour élargir les routes, modifier le paysage du camp et démolir les maisons des citoyens. Le gouvernement israélien poursuit ses exercices militaires autour du checkpoint de Jalama, au nord de Jenine, où des tirs en direct sont régulièrement tirés autour du camp déserté par ses habitants. La situation humanitaire s'aggrave pour les 21 000 dépla-

cés de Jenine, qui ont perdu leurs maisons et leurs sources de revenus, avec des estimations indiquant que 600 maisons ont été détruites et près de 3 000 unités résidentielles sont désormais inhabitables. Cette tragédie a poussé les taux de pauvreté à des niveaux dramatiques, surtout que de nom-

breuses familles ont perdu leurs emplois. Le nombre de martyrs dans la province a atteint 36, tandis que l'armée israélienne poursuit ses raids et ses arrestations quasi quotidiennes dans les villages et villes de la région.

M. S.

VILLE DE NAPLOUSE

De violents affrontements et un raid israélien meurtrier

À Nablus, des affrontements violents ont éclaté entre les combattants des Brigades Al-Quds et les forces israéliennes aux abords de la vieille ville, où les résistants ont intensifié leur résistance en visant les véhicules militaires israéliens. Pendant ce temps, l'armée israélienne a mené des raids et des arrestations dans différentes régions de la Cisjordanie. Un autre martyr est tombé ce mardi, une femme palestinienne de 30 ans, Amana Yacoub, tuée par les balles israéliennes près de la ville de Salfit, au nord de la Cisjordanie. Des témoins ont rapporté que l'armée israélienne a empêché les secours de se rendre auprès de

la victime. Hier matin, les troupes israéliennes ont envahi la ville de Naplouse, encerclé une maison près de l'hôpital Anglais et procédé à l'arrestation de trois frères. Peu après, une explosion a retenti et un incendie s'est déclaré à l'intérieur de la maison assiégée, tandis que les pompiers ont été empêchés d'intervenir pour éteindre les flammes. De plus, les forces israéliennes ont démolé deux maisons dans le village de Broqin, à l'ouest de Salfit, au motif de constructions dans une zone classée "C". Dans la ville de Tubas, l'armée israélienne a arrêté 25 Palestiniens après avoir envahi plusieurs quartiers, accompagnée de bull-

dozers. Par ailleurs, des colons israéliens ont incendié une salle de mariage et inscrit des slogans racistes à Salfit, dont "Mort aux Arabes", et ont intensifié leurs attaques contre les terres et propriétés palestiniennes. Les démolitions de maisons dans la région ont également augmenté, notamment dans les zones classées en "C", représentant 75 % de la surface de la province de Salfit. Les forces israéliennes ont mené des incursions à Qalqilya, Ramallah, ElKhalil et d'autres villes, arrêtant plusieurs Palestiniens et menant des fouilles dans leurs maisons. À El-Khalil, quatre Palestiniens ont été arrêtés et des affrontements ont éclaté dans le village de Beit

Ummar, où des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc ont été utilisés. Parallèlement, les forces israéliennes ont démolé plusieurs maisons à Bethléem et ont continué à harceler les habitants de la ville de Tulkarem, où le nombre de déplacés a atteint 4 000 familles. Les autorités israéliennes ont non seulement intensifié leurs raids militaires, mais aussi leurs politiques de démolition, dévastant des maisons et des infrastructures, et poussant les habitants palestiniens vers l'exode forcé dans un contexte de répression sévère, menaçant de rendre ces territoires encore plus inaccessibles pour les civils.

M. S.

AGRESSION DU LIBAN

Les civils ciblés à Mays al-Jabal, Naqoura et Zbein

Les attaques israéliennes sur le Liban se multiplient, augmentant la souffrance des civils, notamment dans le sud et l'est du pays. Hier, un habitant de Mays al-Jabal a été blessé par les tirs de soldats israéliens qui ont ouvert le feu sur un groupe de citoyens sans provocation apparente. Cet incident s'inscrit dans une série d'agressions israéliennes visant les populations libanaises, déjà fragilisées par des mois de tensions. Simultanément, un hélicoptère israélien a largué une bombe sur des pêcheurs dans la ville côtière de Naqoura, une attaque qui s'ajoute aux frappes aériennes visant diverses régions du Liban. Ces actions mettent en lumière une nouvelle escalade de la violence, affectant les civils et les infrastructures essentielles du pays. Selon le ministère libanais de la Santé, un autre incident survenu la veille a vu deux Syriens perdre la vie et un civil libanais être blessé dans une frappe israélienne menée par un drone sur la route de Dardara - Khayam, au sud du Liban. Le même ministère a rapporté qu'une autre frappe, sur la ville de Taybah, a causé des blessures à un autre citoyen. Dimanche après-midi, une nouvelle attaque israélienne a tué deux Libanais dans la ville de Zbein, alors qu'une pelleuse était prise pour cible. Cet événement tragique est une récurrence dans cette région, où les tensions frontalières persistent depuis des années et où les civils continuent de payer un lourd tribut dans ce conflit. L'armée israélienne poursuit son agression contre le Liban, enfreignant de manière flagrante l'accord de cessez-le-feu qui avait été instauré pour alléger les hostilités dans le sud du pays. En dépit de cet accord, les frappes aériennes israéliennes ne cessent d'affecter les civils dans le sud, la Békaa et la banlieue sud de Beyrouth. Par ailleurs, Israël maintient son occupation de cinq points stratégiques, exacerbant ainsi encore davantage les souffrances des Libanais. Cette situation alarmante soulève des interrogations sur la protection des civils en temps de guerre et la responsabilité de la communauté internationale dans la résolution de ce conflit. Les habitants du sud du Liban, ainsi que ceux des autres zones touchées, se retrouvent pris au piège entre les attaques israéliennes incessantes et l'incapacité des puissances internationales à intervenir efficacement. Le peuple libanais, déjà marqué par des décennies de violences et d'occupations, se voit une nouvelle fois écrasé sous le poids de la guerre. Les appels à la paix et à la justice se multiplient, mais restent, pour l'heure, sans réponse concrète de la part des acteurs internationaux. Dans ce contexte de guerre continue, le peuple libanais lutte non seulement contre l'agression israélienne, mais aussi contre l'isolement international qui l'accompagne.

M. S.

ORAN. COLLOQUE

La qualité des services de santé mise en exergue

Le Système de gestion de la qualité dans les services de santé a constitué l'axe principal des travaux d'un colloque organisé, lundi à Oran, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, qui coïncide avec le 7 avril, célébrée cette année sous le slogan "La santé maternelle et infantile pour une société prospère".

Dans son intervention lors de ce colloque, la chargée d'études et de synthèse au ministère de la Santé, Mme Cheraïtia Soraya, a souligné que cette Journée mondiale de la santé marquera le lancement d'une campagne nationale visant à renforcer les efforts en matière de prévention et d'amélioration de la qualité des services de santé dans le domaine de la santé maternelle et infantile, précisant que cette campagne se déroulera tout au long de l'année, avec un accent particulier sur la qualité des prestations de santé et la prévention. Elle a ajouté qu'il existe une loi spécifique sur la prévention, laquelle accorde une place importante à la santé de la mère et de l'enfant, et nous poursuivons nos efforts pour



garantir la continuité de la qualité dans ce domaine". "Le secteur de la santé accorde une grande importance à la santé de la mère et de l'enfant, avec des programmes nationaux dédiés à la prise en charge de la femme enceinte, de la mère, de la femme en général, ainsi que de l'enfant, afin d'assurer la santé des générations futures", a indiqué Mme Cheraïtia. Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle visant à améliorer la qualité des services de santé, notamment ceux liés à la santé de la mère et de l'enfant, a souligné, de son côté, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, M. Hadj Betouaf. Organisée par

la direction de la Santé et de la Population (DSP), en coordination avec l'Académie de formation et d'enseignement professionnels (secteur privé), cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation sur "les systèmes de gestion de la santé selon les normes ISO, et vise à renforcer les capacités institutionnelles et à développer les compétences des cadres et des personnels de santé dans l'application des normes internationales de qualité dans les établissements sanitaires", a fait savoir M. Betouaf. Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, qui a présidé la cérémonie d'ouverture du colloque, a mis en avant "les efforts consentis par l'Etat dans

le domaine de la santé de la mère et de l'enfant et l'importance que les pouvoirs publics accordent à l'amélioration et à la modernisation du système de santé à travers la révision des statuts de toutes les catégories professionnelles du secteur". Le wali a également salué les acquis et les infrastructures dont a bénéficié le secteur de la santé à Oran, à la faveur de la création d'hôpitaux et d'établissements de santé dotés d'équipements modernes, suivant l'évolution enregistrée dans ce domaine, ce qui a fait d'Oran un véritable pôle sanitaire, scientifique et académique par excellence. Il a ajouté que "les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts pour moderniser les soins hospitaliers et les services de santé, en créant des pôles de soins modernes qui contribuent à alléger la pression sur les hôpitaux nationaux". A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, une exposition a également été organisée pour mettre en valeur les différents services offerts par les structures sanitaires d'Oran, notamment dans le domaine de la santé maternelle et infantile. La wilaya d'Oran compte 131 centres de protection de l'enfance et de la maternité, qui mettent en œuvre 20 programmes nationaux dédiés à cette catégorie, rappelle-t-on.

ANP

Journées d'information sur les activités de la Direction centrale des carburants

Les Journées d'information sur les activités de la Direction centrale des carburants de l'Armée nationale populaire (ANP) ont débuté, lundi, au Centre de communication régional "Chahid Boubernas Mohamed" à Oran, dans la 2ème Région Militaire. La cérémonie d'ouverture de cet événement, qui se poursuit jusqu'au 12 du mois en cours, a été présidée par le Commandant de la Logistique de la 2ème Région Militaire, le Général-Major Merabet Djemaï, au nom du Commandant de la 2ème RM, en présence d'officiers et de cadres de l'Armée Nationale Populaire, de journalistes et d'étudiants universitaires. Dans son discours, le Général-Major Merabet Djemaï a souligné que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la politique

de communication et d'ouverture adoptée par le haut commandement de l'Armée Nationale Populaire, visant à renforcer l'interaction et la communication entre l'institution militaire et la société civile, tout en la sensibilisant aux évolutions technologiques dans le domaine militaire et en mettant en lumière les opportunités professionnelles à travers la présentation des spécialités et de la formation au sein de l'armée, offrant ainsi l'opportunité aux jeunes désireux de rejoindre l'institution militaire". Il a ajouté que ces journées permettent de "découvrir les missions confiées à la Direction centrale des Carburants du ministère de la Défense nationale, qui joue un rôle essentiel et central dans le soutien logistique des différentes forces

armées à travers le pays, en assurant les nombreuses et diverses exigences et en approvisionnant les unités de la base de combat, en étant consciente des défis et en oeuvrant pour relever les enjeux, notamment face à la situation géopolitique mondiale et régionale actuelle". Le Général-Major Merabet Djemaï a également souligné que "les guerres ont toujours été, et restent, des guerres d'approvisionnement et de ressources, et la victoire revient uniquement à ceux qui savent organiser ces ressources et comment les acheminer en temps voulu aux différentes unités, tout en rationalisant leur gestion et en les préservant pour les utiliser avec compétence et rationalité".

CONSTANTINE. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL

Lancement d'un nouveau programme de raccordement de près de 1.900 foyers

Un nouveau programme portant raccordement de 1899 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en zones urbaines, suburbaines et rurales, réparties sur 9 communes de la wilaya de Constantine, a été lancé au titre de l'exercice 2025, a appris l'APS lundi auprès de la direction de l'énergie et des mines (DEM). Ce programme consiste en la réalisation de 34 opérations, dont 22 concernant l'alimentation en énergie électrique de

pas moins de 1.502 habitations à travers l'installation d'un réseau de plus de 30 km de lignes de basse et moyenne tensions, a indiqué le chargé de la gestion du service électricité et gaz de cette direction, Tarek Gamouh. Le reste, a-t-il ajouté, concerne 12 autres opérations liées à l'approvisionnement en gaz naturel de 397 foyers, soulignant que ces projets portent sur la réalisation de plus de 13 km de réseaux gaziers, visant la généralisation de l'alimenta-

tion en cette énergie propre, notamment dans des zones rurales éparses et dans des sites d'extensions urbaines. L'ensemble de ces projets (34) ont mobilisé un budget d'investissement dépassant 370 millions DA, a précisé le même responsable, relevant que les mechtas de Sidi Khemis et d'Ain Hamra, dans la commune de Beni H'midène, Ayoune Saâd, Sidi Arab et Retba supérieur, dans la commune de Didouche Mourad, en plus des zones rurales Zehana, Bir El

Krates et Kariet Loufi, dans la commune d'Ain Abid, figurent parmi les localités inscrites au programme. Plus de 2.900 foyers répartis sur différentes communes de la wilaya de Constantine avaient bénéficiés des bienfaits de ces deux énergies, l'année précédente (2024), a-t-on rappelé de même source, signalant que les taux de couverture en électricité et gaz naturel ont atteint respectivement 99 et 95 % à l'échelle locale.

GUELMA. ALGÉRIE POSTE

Mise en service progressive de 14 distributeurs automatiques de billets

Une opération portant sur la "mise en service progressive" de 14 distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) a été lancée au niveau de bureaux de postes de plusieurs communes de la wilaya de Guelma, a indiqué, lundi, le directeur des Postes et Télécommunications, Louaer Bouteraâ. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation d'Algérie Poste, qui permettra, une fois achevée de "faciliter l'accès aux liquidités bancaires aux clients", a ajouté le responsable, lors d'un exposé sur le secteur présenté au siège de la wilaya. M. Bouteraâ a précisé que les 14 DAB en question seront mis en place dans les communes de Guelaât Bousbaâ, Medjez Sfa, Ain Reggada, Oued Zenati, El Fedjoudj, Bendjarrh, Dahouara, Bouhachana, Ain Ben Beïda, Oued Fragha (bureaux de Nouadria et du chef-lieu de commune), Bordj Sabbath et, enfin, dans le bureau de poste de Bellili-Khemissi opérationnel depuis peu dans la commune de Bouchegouf. Selon le responsable, ces nouveaux distributeurs automatiques de billets, qui font partie d'un quota de 600 DAB devant être installés à travers le pays, permettront d'améliorer qualitativement les prestations de ce genre dans la wilaya de Guelma, qui compte actuellement 25 équipements de ce type, dont quatre opérationnels dans un espace de libre-service situé dans la commune de Guelma.

BÉNI-ABBÈS. LUTTE

ANTIACRIDIENNE

Plus de 1 000 hectares traités à Oued Daoura et Boutibiga

Une superficie de plus de 1.000 hectares a été traitée à travers les zones d'Oued Daoura et Boutibiga, dans la wilaya de Béni-Abbès, par les équipes spécialisées dans la lutte antiacridienne, et la situation est actuellement "sous contrôle", a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Dotés de véhicules équipés de pulvérisateurs d'insecticides, ces équipes, mises en place dans le cadre du dispositif mobile de lutte contre cet insecte ravageur, ont pu traiter plus de 1.000 ha dans les zones précitées, situées dans la région frontalière de Tabelbella, permettant ainsi de stopper l'avancée des essaims de criquets pèlerins et leur propagation à d'autres zones de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le DSA, Tewfik Laoufi. La situation est actuellement "sous contrôle", a-t-il assuré, et ce, grâce aux interventions rapides des équipes de lutte antiacridienne, déployées dès l'apparition, en mars dernier, des premiers essaims de criquets dans les zones précitées, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre ce fléau. Dans la wilaya de Béni-Abbès, un important dispositif mobile de lutte a été activé par la station d'Abadla de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), avec la contribution des services de la DSA, de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de plusieurs secteurs d'activités, des différents services de sécurité et de la Protection civile, a ajouté M. Laoufi. Ce dispositif est toujours activé pour parer à toute éventualité d'apparition d'essaims de criquets dans la région, a-t-il signalé.

BOUIRA. PNUD

Une délégation visite des projets de développement initiés par des jeunes

Une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), est arrivée lundi après-midi à Bouira, où elle compte visiter en compagnie des autorités locales de la wilaya des modèles réussis de projets de développement menés par des jeunes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La délégation onusienne, dont faisait également partie l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine From Hoyer, ainsi que des parlementaires danois, a été accueillie par le secrétaire général de la wilaya, Faissal Saidi, en présence d'autres responsables et directeurs de l'exécutif local, selon les détails fournis par les services de la wilaya. Au cours de leur visite, les représentants du programme onusien comptent visiter quelques projets lancés par des jeunes, financés dans le cadre de ce programme et soutenus par l'union européenne (UE) pour assurer une meilleure intégration économique durable pour les jeunes entrepreneurs en Algérie. "C'est le programme de développement des nations unies (PNUD) qui a initié ces projets en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour aider les jeunes et les femmes à créer et à concrétiser leurs projets économiques et de solidarité", ont



précisé les services de la wilaya. La délégation onusienne devrait visiter un atelier dédié à la poterie artistique, l'usine de fabrication de savon "Loundja", ainsi que

l'entreprise "Issoula Olive" à Bechloul (Est de Bouira), et une autre petite entreprise spécialisée dans la production de fromages, selon la même source.

SÉTIF. PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS DURANT L'ÉTÉ Lancement d'une caravane de sensibilisation anticipée

Une caravane de sensibilisation anticipée pour la prévention des feux de forêts durant l'été 2025 s'est ébranlée lundi du devant du siège de la wilaya de Sétif à l'initiative de la conservation de wilaya des forêts. Organisée en coordination avec plusieurs partenaires dont la gendarmerie nationale, la sûreté de wilaya, la protection civile, les douanes et les directions des services agricoles et de l'environnement, l'initiative s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation contre les risques d'incendie des forêts et des récoltes en application des instructions du wali, Mustapha Limani en sa qualité de président de la commission de wilaya de protection des forêts, a précisé à l'APS en marge du départ de la caravane, Sassi Haka, chef du service de protec-

tion de la flore et de la faune à la conservation des forêts. La caravane a entamé son action lundi au centre-ville, à la gare routière, à l'entrée Nord de la ville de Sétif, sur plusieurs places publiques et dans des établissements scolaires où citoyens et écoliers ont reçu des conseils sur les conduites à tenir pour éviter les départs d'incendie et ont été informés des numéros verts pour signaler les feux outre la distribution de dépliants sur les conduites préventives protectrices des forêts pour les conducteurs et les promeneurs, selon la même source. Cette caravane visitera jusqu'au 31 mai prochain 45 communes de la wilaya avant le lancement officiel de la campagne nationale de prévention des feux de forêts le 1er mai prochain, selon la même source qui a

relevé que des rencontres périodiques de coordination seront tenues avec les divers acteurs dans les multiples régions pour faire le point sur les moyens existants. En prévision de la protection des forêts contre les risques d'incendie durant la prochaine saison estivale, la conservation des forêts a mobilisé 410 travailleurs et cadres, 8 brigades d'extinction des feux, 9 équipes des interventions premières, 19 équipes mobiles outre l'ouverture de pistes et l'aménagement de 115 points d'eau et 22 bassins pour l'intervention aérienne en plus des moyens des collectivités locales et de la protection civile, a-t-on indiqué. La surface forestière s'étend à Sétif sur 125.000 hectares soit 19,22% de la superficie de la wilaya, note-t-on.

MILA. FORMULE "HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT"

Trois autorisations accordées

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Mila a accordé, récemment, trois (3) autorisations permettant à des propriétaires de logements d'accueillir des touristes dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant, a-t-on appris lundi auprès de cette direction. "Dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour augmenter les capacités d'hébergement, promouvoir le tourisme local et attirer des visiteurs, trois autorisations viennent d'être accordées pour l'exploitation de demeures en tant qu'unités d'hébergement touristique au titre de la formule de l'hébergement chez l'habitant", a indiqué Lamia Ghodbane, cheffe du service du tourisme à la même direction, dans une déclaration à l'APS. Les demeures pour lesquelles des autorisations ont été délivrées sont situées dans les communes de Chelghoum-Laïd, et de Benyahia-Abderrah-

mane (sud de Mila) où une commission de wilaya spécialisée s'est rendue pour visiter les lieux et s'assurer que les conditions nécessaires à l'hébergement touristique, à savoir la sécurité, l'hygiène et la salubrité, étaient réunies, a ajouté le même responsable. Mme Ghodbane a rappelé que ces autorisations ont été délivrées conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle conjointe n 01/2012 du 16 juin 2012 précisant les modalités d'hébergement chez l'habitant ou la forme "d'hébergement touristique". Selon la même source, la demande des citoyens pour ce type de prestations touristiques est de nature à encourager le tourisme intérieur et à permettre aux visiteurs de la wilaya de découvrir les us et coutumes de la région, ainsi que sa culture, en partageant le logement avec ses habitants, tout en promouvant l'attractivité touristique de l'antique Milev et de sa région.

EL-TARF. BOUHADJAR

1,5 milliards DA pour des projets de développement

Les quatre communes de la daïra de Bouhadjar, dans la wilaya d'El Tarf, ont bénéficié au titre de l'exercice 2025 d'une enveloppe financière de 1,5 milliards DA destinée au financement de projets de développement concernant divers secteurs, a indiqué lundi le chef de daïra, Mahmoud Sahbi. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cette enveloppe financière est destinée à mettre en œuvre la politique de l'Etat visant la consolidation du développement local et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment des communes frontalières sous la supervision du wali, Mohamed Meziane. Pas moins de 520 millions DA de cette enveloppe ont été dégagés au titre des programmes du Fonds de développement social et économique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour financer des opérations d'aménagement de routes, d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de renforcement des infrastructures de base dans cette daïra, a ajouté la même source. Ce montant a été réparti sur 21 opérations dont 10 (mobilisant 138 millions DA) pour la commune de Bouhadjar, 4 (110 millions DA) pour Ain Kerma, 3 (150 millions DA) pour Hammam Béni Salah et 4 (122 millions DA) pour Oued Zitoun, a-t-on précisé. Cette daïra a bénéficié également, a ajouté le même responsable, d'importants projets sectoriels dont un lycée à Bouhadjar, un centre d'enfouissement technique des déchets ménagers (CET) et la réalisation d'un tronçon du chemin de wilaya CW-111 à Hammam Béni Salah vers la wilaya de Guelma en plus d'un centre de stockage de céréales dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de consolidation de la sécurité alimentaire.

MASCARA. ACCÈS DOUBLE À L'AUTOROUTE EST-OUEST

Réception de la première tranche en juin prochain

La première tranche de l'accès double à l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya de Mascara, devrait être réceptionnée en juin prochain, a annoncé, lundi soir, le wali Fouad Aïssi. M. Aïssi a précisé, lors d'une rencontre avec la presse, que la première tranche de ce projet, qui s'étend du rond-point de la ville de Hacine jusqu'à l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 25 km, est actuellement en phase de pose de la couche de bitume, et qu'elle devrait être réceptionnée à 100 %, au plus tard en juin prochain. D'autre part, le même responsable a annoncé le lancement, cette année, d'un programme de logements important dans les deux nouveaux pôles urbains situés dans les zones de "Dekakra" dans la commune de Matmore et de "El-Hamama", dans la commune de Tizi, ces zones disposant de terrains destinés à accueillir des projets de logement ainsi que des infrastructures publiques. M. Aïssi a également révélé que la wilaya bénéficiera de "nombreux" projets de développement dans le cadre du programme de développement social et économique des collectivités locales pour cette année, et que ces projets débiteront dans un "très proche avenir".

A ce propos, il a ajouté que la daïra de Aïn Fekan a été dotée, dans ce programme de développement, de 14 projets qui seront lancés cette semaine.

SPORTS

EN RAISON DES BLESSURES À RÉPÉTITION DE YUCEF ATAL

Trois joueurs sur le radar de Petkovic

C'est devenu une habitude, l'international algérien Youcef Atal ne parvient pas à enchaîner les matchs. Il est à chaque fois stoppé par les blessures, une situation qu'il vit depuis plusieurs saisons, notamment depuis qu'il a intégré le club français de Nice.

En effet, ses blessures musculaires répétées l'ont contraint à manquer de nombreux matchs et à être remplacé tôt dans la plupart d'autres, comme cela a été le cas lors du match de son équipe, Al Sadd, samedi passé, contre Al Rayyan, lors de la 20e journée championnat qatari. Dans cette rencontre, il a quitté le terrain blessé à la 53e minute, un scénario similaire à celui de la rencontre de l'équipe nationale contre le Botswana le mois dernier, dans le cadre des éliminatoires africaines pour la Coupe du

Monde 2026.

Naturellement, la situation de Youcef Atal suscite des inquiétudes chez l'entraîneur des "Verts", Vladimir Petkovic, qui reste très admiratif des capacités techniques du joueur. Cependant, son état physique et son historique de blessures répétées amènent le coach bosniaque à réévaluer ses options et à envisager la possibilité de se passer de lui lors des compétitions importantes à venir pour les "Verts", notamment les matchs restants des qualifications pour la Coupe du Monde 2026 et la



Phs:DR

Coupe d'Afrique des Nations 2025 prévue au Maroc.

Certaines informations recueillies auprès du cercle proche du staff technique des Verts indiquent que Petkovic a

discuté avec ses assistants de la situation du joueur de 28 ans et a conclu qu'il était nécessaire de surveiller certains joueurs susceptibles d'avoir leur chance pour la première fois lors des prochaines rencontres de l'Algérie, comme le match amical contre la Suède prévu en juin prochain.

Parmi les candidats, il y a l'arrière droit du club italien de Bari, Mehdi Tourfal (24 ans), qui a déjà représenté les équipes de jeunes de la sélection algérienne, et dont le niveau attire l'attention de grands clubs en Serie A, notamment Naples. Il en va de même pour l'ancien arrière de l'équipe des "Verts" moins de 20 ans et actuel joueur du Toulouse FC, Rachid Messali (21 ans), ainsi que le jeune talent du club belge de Malines, Rafiq Belghali (22 ans), qui a connu une saison en pleine progression. Pour rappel, lors du précédent match contre le Mozambique, et en raison de l'indisponibilité d'Atal et de son remplaçant Farsi, Petkovic a aligné le jeune défenseur de Young Boys de Berne, Juan Hadjam (22 ans), au poste d'arrière droit, un poste auquel il n'est pas habitué puisqu'il évolue comme latéral gauche. Mais cela ne l'a pas empêché de réaliser une performance remarquable avec à la clé un premier but dans sa carrière avec les Verts.

Hakim S.

CERAMICA CLEOPATRA

Kendouci est très sollicité

Le directeur sportif de Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football), Moataz Al-Bataoui, a indiqué que son club avait reçu "un grand nombre d'offres d'Egypte et de l'étranger", pour s'attacher les services du milieu international algérien, Ahmed Kendouci. "Kendouci est un joueur talentueux, il possède de grandes qualités, et il est tout à fait normal qu'il reçoive des offres de clubs en Egypte comme à l'étranger. Le dossier sera examiné à la fin de la saison, d'autant plus que nous avons déjà reçu un grand nombre d'offres. Nous nous réunirons avec Ali Maher (l'entraîneur principal)



ainsi que le conseil d'administration, afin de prendre la décision la plus appropriée", a affirmé Al-Bataoui, dans une déclaration accordée dimanche soir, à la chaîne "MBC Masr". Kendouci (25 ans) avait rejoint Al-Ahly SC en janvier 2023

pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie), avant de faire l'objet d'un prêt à Ceramica Cleopatra pour la saison 2023-2024. Ayant réussi à s'imposer au sein de sa nouvelle formation, la direction de

Ceramica Cleopatra a décidé de racheter son contrat en début de l'année, après avoir évolué à titre de prêt pendant une saison et demie.

Concernant un possible transfert de Kendouci au Zamalek, Al-Bataoui a tenu à préciser que "Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune offre officielle de Zamalek, et il n'y a aucune clause dans le contrat du joueur qui empêche son transfert au Zamalek. Mais il existe un certain respect moral entre nous, le Zamalek et Al-Ahly SC".

Kendouci a inscrit cette saison 3 buts et délivré 7 passes décisives, en 18 apparitions, toutes compétitions confondues.

AFFAIRE ROUISSAT-USM EL HARRACH

La direction de Rouissat menace de déclarer forfait

La direction du club de Rouissat a adressé hier soir un courrier officiel à la Ligue nationale du football amateur (LNFA) lui demandant de trancher sur "l'affaire de la saison". Cette demande est survenue après le retard et l'attente concernant les décisions du choc de 21e journée du championnat de la Ligue 2 non joué entre Rouissat et l'USM El Harrach qui se livrent une bataille sans merci autour du seul ticket donnant accès à l'élite comptant pour le groupe Centre-Est.

Le club du Sud-Est du pays a exigé des autorités compétentes de prendre, une fois pour toute, une décision définitive dans un délai ne dépassant pas 48 heures, précisant qu'il ne s'agit pas d'une menace,

mais une défense des droits de l'équipe et de l'intégrité du jeu, surtout compte tenu des manipulations flagrantes que subit le championnat de deuxième division amateur, selon la même direction.

«Suite à nos demandes légitimes, nous, le club sportif amateur de Rouissat, déclarons que si les décisions de ce scandale ne sont pas prises dans les meilleurs délais, nous suspendons notre participation immédiatement après la 26e journée, et nous frapperons à d'autres portes en dehors de la ligue si les choses échappent à tout contrôle», lit-on dans le communiqué de la formation de Rouissat. Et d'ajouter : "Ces comportements et négligences envers notre club constituent une injustice

ce et un scandale total envers notre équipe, et ces négligences resteront une tache indélébile dans l'histoire du football algérien. Nous nous interrogeons donc sur la raison pour laquelle il n'y a pas eu de suspension temporaire des joueurs adverses qui ont commis une infraction vue par tous, photos et vidéos à l'appui ! La Ligue amateur a pris la décision étrange de suspendre leur entraîneur des gardiens, alors que cela n'a pas d'impact sur le jeu ! »

Avant de conclure : «Cette injustice et cette humiliation subie par l'équipe ne passeront pas inaperçues pour une ligue qui semble dépassée par les événements ».

H. S.

EN RAISON DU DANGER QU'IL PRÉSENTE Le stade de Bologhine sera bientôt démoli

Le mythique stade de Bologhine qui a été le théâtre de matchs historiques depuis la période coloniale, et dont les tribunes ont même vu tomber des martyres lors de la fameuse rencontre MC Alger-AS Saint Eugène sera bientôt démoli. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par l'APC de Bologhine, propriétaire de cette enceinte footballistique, et dans lequel le président de cette instance a tenu d'abord à rappeler que Le stade Omar-Hamadi "est un bien communal appartenant à la commune de Bologhine", et il revêt une importance symbolique et historique pour les habitants de la commune". Avant d'informer que lors d'une délibération officielle, le conseil municipal a refusé de céder le stade, en raison du manque de données précises concernant le projet de développement proposé à cette étape.

La même source a, en outre, indiqué qu'il est porté à la connaissance des citoyens de la commune que le stade "a été soumis à plusieurs inspections par les services de contrôle technique des constructions (CTC), qui ont à chaque fois conclu que l'état de l'installation est très dangereux et non exploitable, et il a été classé dans la zone rouge". Selon le président de l'APC de Bologhine, "le projet proposé par la wilaya d'Alger inhérent au stade s'inscrit dans le cadre du "plan bleu" national, visant à aménager et valoriser le front de mer de la commune de Bologhine, et à le transformer en un espace de développement qui serve l'économie locale, le tourisme et le cadre de vie". Et préciser : "d'un point de vue légal et administratif, la démolition et le lancement du plan de développement ne peuvent être engagés qu'après le transfert de propriété de la commune à la wilaya, ce qui est une procédure réglementaire nécessaire pour le bon déroulement du projet".

À ce propos, l'Assemblée populaire communale sera tenue et appelée à proposer des suggestions concrètes concernant les projets à réaliser après la démolition du stade, afin de garantir qu'ils soient au service des aspirations et de l'intérêt des citoyens avant tout, souligne-t-on encore.

Le "maire" de Bologhine "a tenu enfin à rassurer les citoyens de la commune que "chaque étape qui sera prise dans ce dossier se fera dans le cadre de la transparence, du respect de la loi, et en consultation avec les citoyens, tout en préservant la mémoire collective et les symboles de la commune".

Hakim S.

FOOT FÉMININ La sélection nationale U20 poursuit son stage au CTN

La sélection nationale féminine des moins de 20 ans poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Pour cette deuxième journée de stage, le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, a programmé un match d'application avec la participation de l'ensemble des joueuses, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette rencontre a permis au staff technique d'évaluer les 26 joueuses locales convoquées pour ce regroupement, inscrit dans le cadre des préparatifs des "Vertes" en vue de la double confrontation face au Sénégal, prévue en septembre prochain. Ce duel entre dans le cadre du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026, qui se déroulera en Pologne. Le match aller se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie, une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe. Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026. Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour : 8, 9, 10 mai).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA et le CSC à l'assaut du dernier carré

L'USM Alger et le CS Constantine vont croiser le fer aujourd'hui au stade du 5-Juillet, dans un quart de finale retour de la Coupe de la CAF aux allures de sommet algérien. Après un nul à l'aller (1-1), tout reste à jouer entre deux formations qui rêvent d'une place en demi-finale.

Après avoir ramené un résultat encourageant de Constantine, les Rouge et Noir veulent valider leur billet à domicile. Depuis dimanche, le staff Usmiste a placé ses troupes en mode concentration maximale. Les séances d'entraînement se sont enchaînées à un rythme soutenu. Entre les exercices physiques, les réglages tactiques et les séquences de jeu, tout est passé en revue pour que l'équipe soit fin prête pour cette confrontation décisive. Le staff technique, conscient des enjeux, mise sur la discipline de ses joueurs et l'expérience du groupe pour faire la différence. En plus de la qualité individuelle de certains éléments-clés, le facteur "terrain" pourrait s'avérer déterminant. Devant leur public et sur la pelouse du 5-Juillet, les Usmistes auront à cœur de s'imposer et d'enflammer les travées du stade olympique.

LE CSC MISE SUR LA COHÉSION

Face à eux, le CS Constantine ne viendra pas faire de la figuration. Les hommes de Kheireddine Madoui se sont préparés sérieusement avant de rallier Alger lundi soir. Leur ultime séance d'entraînement, hier sur la pelouse du 5-Juillet, avait pour but de prendre leurs repères dans ce grand théâtre du football algérien. Le CSC, qui a laissé filer la victoire à l'aller après avoir ouvert le score, sait qu'il a encore son mot à dire dans cette double confrontation. Solide collectivement, le club constantinois entend jouer crânement ses chances en misant sur une organisation rigoureuse et des transitions rapides vers l'avant.

La CAF organise une réunion avec les 16 clubs en lice

La Division sécurité et sûreté de la CAF a tenu une réunion stratégique avec les 16 clubs concernés par les matchs retour des quarts de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2024-25, prévus mardi et mercredi, a indiqué l'instance dirigeante du football africain. "À l'approche des matchs retour des quarts de finale de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, la Division sécurité et sûreté de la CAF a tenu une réunion stratégique avec les Associations membres concernées, les hauts responsables des clubs ainsi que divers acteurs impliqués dans les 16 clubs encore en lice cette semaine", précise le communiqué de la CAF. Dr Christian Emeruwa, responsable du Départe-



PH: DR

UNE CONFRONTATION OUVERTE

Le match aller, disputé au stade « Hamlaoui », s'était soldé par un score de parité (1-1), un résultat qui laisse le suspense intact. L'enjeu est de taille : atteindre le dernier carré d'une compétition continentale prestigieuse.

Ce derby algérien prend donc une dimension particulière, avec une charge émotionnelle forte pour les deux clubs comme pour leurs supporters. Les données du match sont claires : une victoire assurerait la qualification, tandis qu'un nul 0-0 sourirait à l'USMA, grâce au but inscrit à l'extérieur. Pour le CSC, marquer à Alger est donc impératif. Cette configuration rend le duel encore plus intéressant sur le plan technique.

LA PRESSION, UN FACTEUR DÉTERMINANT

Le facteur mental sera également essentiel. L'équipe qui saura mieux gérer la pression, notamment dans les moments clés, aura un avantage certain. Les entraîneurs auront un rôle crucial à jouer, tant dans la prépara-

tion que dans la gestion des temps forts et des temps faibles du match.

L'arbitrage, la concentration, l'efficacité dans les deux surfaces... autant d'éléments qui feront basculer le sort de cette rencontre. Il est certain que la moindre erreur se paiera cash.

UN TOURNAMENT DANS LA SAISON

En plus de la qualification pour les demi-finales, ce quart de finale retour peut impulser une dynamique positive pour le reste de la saison. Pour l'USMA comme pour le CSC, un succès continental serait un tremplin pour mieux aborder les échéances nationales. C'est donc un double enjeu qui se joue aujourd'hui à Alger : sportif et psychologique.

Le rideau va bientôt se lever sur cette rencontre décisive entre deux poids lourds du football algérien. Reste à savoir qui en sortira avec les honneurs, et surtout avec le billet pour le dernier carré africain.

Mohamed Amine Tourniati

Les Usmistes Merili et Guenaoui entament le travail avec le préparateur physique

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football a annoncé lundi que son milieu de terrain Islam Merili et son attaquant Ghilès Guenaoui ont reçu le feu vert du staff médical pour entamer le travail avec le préparateur physique. Agés tous les deux de 26 ans, Merili et Guenaoui étaient indisponibles depuis longtemps pour cause de blessure. Ils avaient commencé par suivre un programme de préparation spécifique, chacun de son côté, suivant son état de santé, avant de se rejoindre ce lundi, pour aborder ensemble la dernière phase de leur réhabilitation. Guenaoui s'était blessé le 2 octobre dernier, lors du match de Ligue 1 Mobilis contre l'US Biskra, remporté 2-1 par les Rouge et Noir. L'attaquant, victime d'une rupture des ligaments croisés au genou, a dû être remplacé dès la 28e minute après s'être effondré lors d'une action défensive. Il avait subi une opération réussie des ligaments croisés à la clinique "Aspetar" de Doha, au Qatar. Merili s'était blessé lors du derby face au CR Belouizdad (1-1) en championnat de Ligue 1 Mobilis. Engagée sur trois fronts (Championnat-coupe d'Algérie et Coupe de la Confédération), l'USM Alger espère un retour rapide de ses deux joueurs convalescents en prévision des prochaines échéances.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS (QUARTS DE FINALE RETOUR)

ment sécurité et sûreté de la CAF, a indiqué que cette rencontre avait pour objectif de favoriser l'harmonisation des actions, de renforcer la coopération entre les parties prenantes, et de poursuivre l'amélioration des dispositifs opérationnels mis en place pour les quarts de finale ainsi que les prochaines phases des compétitions interclubs de la CAF. Dr Emeruwa a souligné l'importance pour la CAF de réunir les clubs et leurs représentants de haut niveau, y compris les responsables en charge de la sécurité, afin d'examiner de manière approfondie les plans mis en œuvre pour ces rencontres. L'objectif principal étant d'assurer la stricte application des mesures de sécurité dans les stades, garantissant ainsi la protection des

supporters, des acteurs du jeu, ainsi que du grand public. Lors de cette réunion, la CAF a réaffirmé son engagement ferme en faveur de la création d'un environnement sécurisé dans les enceintes sportives, au bénéfice des joueurs, des officiels, des parties prenantes et des spectateurs, souligne la même source. " Au cours des derniers mois, la CAF a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles pour renforcer les capacités à travers des ateliers de formation, des réunions régulières et l'implication d'experts internationaux dans un objectif de partage de connaissances et d'élévation du niveau de sécurité dans les infrastructures sportives", conclut l'instance suprême du football africain.

LA LIGUE 2 MOBILIS SOUS TENSION

Le MB Rouissat crie à l'injustice

Le MB Rouissat monte au créneau.

Dans un communiqué publié lundi soir, le club de Ouergla fustige la Ligue de football pour son silence prolongé concernant les suites du match face à l'USM El Harrach. Le ton est grave, la menace explicite : sans verdict d'ici la 26e journée, le club pourrait se retirer du championnat. La direction du MB Rouissat n'a pas mâché ses mots. Dans une lettre officielle adressée à la Ligue de football, le club exprime son vif mécontentement face au retard jugé "injustifié" dans la communication des décisions concernant la 21e journée du championnat de Ligue 2. Le match en question, opposant le MB Rouissat à l'USM El Harrach, a été marqué par de nombreux incidents jugés "graves" par la direction du club.

Ce silence prolongé, selon le MB Rouissat, porte atteinte à l'équité sportive et alimente un climat de suspicion qui gangrène la compétition. Le club exige une réponse dans un délai de 48 heures, tout en précisant que cette demande vise uniquement à défendre ses droits. Il refuse d'interpréter cette requête comme un geste de défi ou de menace, mais plutôt comme un appel à la justice dans un championnat où les règles semblent, selon eux, "ne pas s'appliquer à tous de la même manière". Le club affirme qu'en l'absence de décision claire avant la 26e journée, il se réserve le droit de suspendre sa participation au championnat. Une mesure radicale qui, si elle venait à se concrétiser, créerait un précédent inquiétant dans le football algérien. Le MB Rouissat ne s'arrête pas là : il annonce également son intention de saisir des instances extérieures pour dénoncer ce qu'il qualifie de "manipulations flagrantes".

UN TRAITEMENT JUGÉ À DEUX VITESSES

Dans son communiqué, le MB Rouissat revient sur les incidents survenus lors de la rencontre face à l'USM El Harrach. Il déplore un traitement "injuste", voire "scandaleux", de la part des instances disciplinaires. Selon le club, des actes anti-sportifs avérés ont été commis par des joueurs adverses, preuves vidéo à l'appui. Pourtant, seule une sanction mineure a été prononcée : la suspension du préparateur des gardiens. Une mesure qualifiée d'"inopérante", tant son impact sur le déroulement du match est considéré comme négligeable. Le club estime que cette sanction constitue une véritable giflle pour ceux qui militent pour un football juste et transparent. Il parle d'un "scandale complet" qui, selon eux, ne fait qu'alimenter la perte de crédibilité "d'une compétition déjà fragilisée". Il évoque même une "injustice criante" qui, à ses yeux, entache l'histoire du football algérien. Cette prise de position forte témoigne d'un malaise profond. Le MB Rouissat s'en prend ouvertement à la Ligue, qu'il accuse d'être "dépassée par les événements" et incapable de garantir un traitement équitable à tous les clubs. Il en appelle à une réforme de fond, plaçant pour une gestion plus rigoureuse, plus transparente et plus respectueuse des règles de la compétition.

UNE ALERTE QUI EN DIT LONG

En menaçant de se retirer du championnat, le MB Rouissat ne cherche pas seulement à faire pression. Il tente aussi de tirer la sonnette d'alarme sur les dysfonctionnements d'un système qu'il juge à bout de souffle. Son message est clair : sans rétablissement de la justice sportive, il n'y a plus de place pour la compétition loyale. Le football amateur algérien peut-il encore garantir l'équité entre ses clubs engagés ?

M. A. T.

COUP D'ENVOI À ORAN CE VENDREDI

Duathlon au sommet

La commune de Bir-El-Djir à Oran s'apprête à accueillir, vendredi prochain, une compétition d'envergure nationale : la première étape du Grand Prix de triathlon, dédiée au duathlon. Une épreuve ouverte à toutes les catégories, qui réunira 250 athlètes venus des quatre coins du pays, dans une ambiance de sport, de défi et de jeunesse.

Organisée par le Club Champions Lions d'Oran, en partenariat avec la Fédération algérienne de triathlon (FATRI) et la direction locale de la jeunesse et des sports, cette première étape du Grand Prix national promet une journée sportive intense. Elle mettra à l'honneur le duathlon, cette discipline combinant course à pied et cyclisme, dans un format condensé mais tout aussi exigeant que le triathlon classique. Pas moins de 250 athlètes représentant plusieurs wilayas du pays sont attendus à Bir-El-Djir. Une affluence qui témoigne de l'attrait croissant pour cette discipline en Algérie, notamment auprès des jeunes. Toutes les catégories d'âge seront représentées, de l'enfant de neuf ans au vétéran aguerri, dans une compétition conçue pour conjuguer formation, émulation et performance.

Le duathlon, variante du triathlon, enchaîne une première course à pied, suivie d'un parcours à vélo, avant de conclure avec une secon-



de course pédestre. Trois formats ont été retenus pour cette manifestation, chacun adapté à une catégorie précise. Une approche inclusive qui favorise la participation de tous, quel que soit le niveau ou l'expérience.

TROIS ÉPREUVES POUR TOUS LES ÂGES

Pour les enfants de 9 à 10 ans, garçons et filles, le circuit se compose de 750 mètres de course à pied, 2 km de vélo, puis 250 mètres de course à pied. Une initiation accessible, sans négliger le défi physique.

Les benjamins, minimes et cadets auront, quant à eux, à fournir un effort bien plus soutenu : 2,5 km de course, 10 km à vélo et de nouveau 2,5 km de course. Une distance intermédiaire idéale pour

évaluer l'endurance et la régularité. Enfin, les juniors, élite, masters et vétérans devront affronter le format le plus exigeant : 5 km de course à pied, 20 km de vélo et un final de 2,5 km en cross-country. Une épreuve taillée pour les plus expérimentés, alliant technique, stratégie et condition physique optimale.

Cette compétition ne constitue pas seulement un événement sportif, mais aussi une vitrine pour le développement du triathlon en Algérie. En associant clubs, institutions et jeunes talents, elle contribue à structurer une discipline encore méconnue du grand public mais en plein essor.

Reste à voir si la dynamique impulsée à Oran inspirera d'autres wilayas à suivre le mouvement.

M. A. T.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE MUAY THAÏ

Douze Algériens présents au rendez-vous de Libye

Douze athlètes de l'équipe nationale algérienne de Muay Thaï prendront part au Championnat d'Afrique prévu du 14 au 18 avril à Tripoli (Libye), qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Full Contact, Kick-boxing, Muay-Thaï et disciplines assimilées. " La sélection algérienne se trouve actuellement en stage de préparation (5-13 avril) au Centre de préparation et de rassemblement des meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté. Le programme de préparation de Tripoli, qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine. Nous aspirons à qualifier le plus grand nombre d'athlètes pour ces Jeux", a déclaré à l'APS, Mustapha Fellag, entraîneur national de Muay-Thaï. Le rendez-vous africain de Tripoli verra la participation des meilleurs athlètes qui concourront pour le titre continental, et il représente également une opportunité de se quali-

fier pour les Jeux mondiaux de 2025, prévus en Chine en août prochain. "Pour l'équipe nationale, composée de 12 athlètes dont deux femmes de différentes catégories de poids, ce tournoi permettra aux athlètes de concourir pour les premières places qui les qualifieront pour les Jeux de Chine, mais également une opportunité pour le comité spécialisé de la Fédération Internationale de Muay-Thaï (IFMA) de sélectionner les meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté. Le programme de préparation de Tripoli, qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine. Nous aspirons à qualifier le plus grand nombre d'athlètes pour ces Jeux", a déclaré à l'APS, Mustapha Fellag, entraîneur national de Muay-Thaï. Le rendez-vous africain de Tripoli verra la participation des meilleurs athlètes qui concourront pour le titre continental, et il représente également une opportunité de se quali-

fier pour les Jeux mondiaux de 2025, prévus en Chine en août prochain. "Pour l'équipe nationale, composée de 12 athlètes dont deux femmes de différentes catégories de poids, ce tournoi permettra aux athlètes de concourir pour les premières places qui les qualifieront pour les Jeux de Chine, mais également une opportunité pour le comité spécialisé de la Fédération Internationale de Muay-Thaï (IFMA) de sélectionner les meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté. Le programme de préparation de Tripoli, qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine. Nous aspirons à qualifier le plus grand nombre d'athlètes pour ces Jeux", a déclaré à l'APS, Mustapha Fellag, entraîneur national de Muay-Thaï. Le rendez-vous africain de Tripoli verra la participation des meilleurs athlètes qui concourront pour le titre continental, et il représente également une opportunité de se quali-

fier pour les Jeux mondiaux de 2025, prévus en Chine en août prochain. "Pour l'équipe nationale, composée de 12 athlètes dont deux femmes de différentes catégories de poids, ce tournoi permettra aux athlètes de concourir pour les premières places qui les qualifieront pour les Jeux de Chine, mais également une opportunité pour le comité spécialisé de la Fédération Internationale de Muay-Thaï (IFMA) de sélectionner les meilleurs et les plus distingués pour participer aux Jeux Mondiaux 2025", a-t-on ajouté. Le programme de préparation de Tripoli, qualificatif pour les Jeux mondiaux 2025 en Chine. Nous aspirons à qualifier le plus grand nombre d'athlètes pour ces Jeux", a déclaré à l'APS, Mustapha Fellag, entraîneur national de Muay-Thaï. Le rendez-vous africain de Tripoli verra la participation des meilleurs athlètes qui concourront pour le titre continental, et il représente également une opportunité de se quali-

événements sportifs au niveau international". Les représentants algériens sont en passe de relever ce défi avec détermination et résolution et de réaliser un nouvel exploit à ajouter au palmarès du sport algérien en Muay-Thaï.

UNION ARABE DE JUDO

L'Algérien Khaled Ouennouf intègre le Bureau exécutif

Le premier vice-président de la Fédération algérienne de judo, Khaled Ouennouf, a officiellement intégré le Bureau exécutif de l'Union arabe de la discipline (UAAJ) pour le mandat olympique 2025-2028, après son élection lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue mardi matin dans la capitale jordanienne Amman, en marge des Championnats arabes 2025. Le président de la Fédé-

ration algérienne, Yacine Sillini, a posté dans la foulée un message de félicitations sur les différents réseaux sociaux de l'instance, en souhaitant bonne chance à Ouennouf dans sa nouvelle mission. L'Algérie participe à cette compétition avec un total de onze judokas (sept garçons et quatre filles), tous engagés dans la catégorie des cadets, sous la conduite de Hamid Chahal et Asma Belaidouch. Il s'agit

d'Alae-Eddine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Mohamed Sadek Laoued (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg), Soheïb Zitouni (-81 kg) et Merouane Mohamed Anis Bettahar (-90 kg) chez les garçons, ainsi que Roufaïda Bousebaâ (-44 kg), Ranim Chaïbi (-52 kg), Dounia Berahouel (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles. Les jeunes judokas algériens, qui se sont

CAN (U17)

La Tunisie, la Côte d'Ivoire et le Sénégal se qualifient pour le mondial 2025

La Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Tunisie ont porté à huit le nombre de qualifiés africains pour la Coupe du Monde U17 de la FIFA, Qatar 2025. Les trois sélections ont décroché leur billet pour la toute première édition du tournoi mondial disputée à 48 équipes en se qualifiant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations U17. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe de la CAN U17 se qualifient directement pour le Mondial. Les quatre troisièmes, eux, sont reversés vers des barrages pour déterminer les deux derniers représentants africains. La Tunisie a terminé en tête du Groupe C grâce à une courte victoire 2-1 obtenue lundi soir face à la Gambie. Yassine Ben Mahmoud et Anisse Saidi ont été les deux buteurs. Le Sénégal l'accompagnera également au rendez-vous mondial après avoir conclu la phase de groupes avec sept points au compteur, grâce notamment à une victoire 2-0 glanée contre une équipe de Somalie qui était déjà éliminée. Malgré leur défaite, les Gambiens, troisièmes, conservent l'espoir de se qualifier via les barrages. Un peu plus tôt dans la journée, la Côte d'Ivoire s'était imposée 4-2 face au Mali et avait sécurisé par la même occasion la première place du Groupe D devant des Aiglonnets qui étaient, eux, déjà qualifiés. De son côté, l'Angola a terminé troisième de la poule après une large victoire 6-1 face à la République centrafricaine et conserve ses espoirs de qualification. La Coupe du Monde U17 de la FIFA, Qatar 2025 sera la toute première disputée par 48 équipes et se déroulera du 3 au 27 novembre prochains.

Jeudi 10 avril :
17h00: Burkina Faso - Zambie
20h00: Maroc - Afrique du Sud

Vendredi 11 avril :
17h00: Côte d'Ivoire - Sénégal
20h00: Tunisie - Mali

NB: Les matchs de barrage pour la qualification à la Coupe du monde 2025 de la catégorie auront lieu le samedi 12 avril :

Samedi 12 avril :
17h00: Ouganda - Gambie
20h00: Egypte - Angola .

bien préparés pour cet événement, espèrent réussir un bon parcours en Jordanie et glaner un maximum de médailles d'or. La plupart des athlètes sélectionnés pour le rendez-vous de Jordanie, aussi bien chez les garçons que chez les filles, ont été médaillés d'or aux derniers championnats d'Afrique, d'où leur grande ambition pour ces championnats arabes.

LIVERPOOL

Les prestations de Mohamed Salah deviennent inquiétantes

Homme fort du début de saison, Mohamed Salah marchait sur l'eau avec Liverpool. Cependant, les dernières semaines avec notamment l'élimination contre le Paris Saint-Germain sont plus difficiles pour l'Égyptien alors qu'il se rapproche pourtant de la prolongation avec les Reds.



Battu dimanche dernier par Fulham (3-2), Liverpool vient de connaître sa deuxième défaite de la saison en Premier League. Rien de bien inquiétant pour les Reds puisqu'ils conservent onze points d'avance sur leur dauphin Arsenal à sept journées de la fin et que le 20e titre est en approche. Cependant le visage affiché par les Reds est plus perturbant. Moins flamboyante, la bande d'Arne Slot vient de connaître sa troisième défaite en 4 matches, soit un revers de moins que les Reds sur les 45 matches précédents. Une forme déclinante qui touche surtout Mohamed Salah la star des Reds.

Flamboyant tout au cours de la saison, le joueur de 32 ans avait porté son équipe en inscrivant 32 buts et en délivrant 22 offrandes en 45 matches. Cependant, que ce soit contre le Paris Saint-Germain en Ligue des Champions (1-0/0-1) ou Newcastle (1-2) en finale de Carabao Cup, l'ailier droit n'a pas existé et cela s'est encore produit lors des deux derniers matches de Premier

League contre Everton (1-0) et Fulham (2-3). Il n'a pas été décisif depuis le 8 mars dernier et une victoire 3-1 contre Southampton où il avait inscrit un doublé. Un vrai coup d'arrêt pour lui alors que son avenir est en train d'être décidé par les Reds.

UNE PROLONGATION QUI PLOMBE MOHAMED SALAH ?

Comme nous vous l'avons révélé, Mohamed Salah est en négociations très avancées avec Liverpool pour prolonger son bail qui arrive à expiration cet été de deux années supplémentaires. Face à cette situation compliquée pour l'Égyptien, son coach Arne Slot est immédiatement monté au créneau pour le soutenir : «peut-être qu'il devrait le prendre comme un compliment, car ses statistiques n'étaient pas normales. Ce qui est bien avec

Mo, c'est qu'il sait quel genre de joueur, il est. Mo va refaire surface, je n'ai aucun doute là-dessus.», Mais les premières critiques arrivent autour de Mohamed Salah. Après le match, le consultant et ancien joueur Clinton Morrison a souligné la prestation décevante du joueur de Liverpool pour BBC Sport : «Calvin Bassey est partout sur Mo Salah et Salah ne peut pas le gérer. Il a été trop fort, s'est placé devant lui et a été inexistant. Il a eu quelques éclairs en deuxième mi-temps, mais Salah est loin d'atteindre son niveau.»

Incappable de se procurer la moindre occasion face aux Cottagers, Mohamed Salah y a livré l'une de ses pires prestations de la saison et son impact sur le secteur offensif des Reds a décliné depuis quelques semaines. Une situation qui coïncide avec les discussions autour de son contrat et qui

peut s'entendre, surtout si on se penche sur le cas Virgil van Dijk. Le défenseur néerlandais est lui aussi décevant sur les derniers matches et s'est fait des frayeurs mercredi contre Everton (1-0) avant de couler ce dimanche face à Fulham (défaite 3-2). Mystifié par Rodrigo Muniz sur le troisième but, il a totalement manqué son sujet.

Les deux stars en fin de contrat sont en difficulté en même temps - Trent Alexander-Arnold étant blessé - et la gestion des fins de contrats de Liverpool semble peser sur l'équipe. Arne Slot a tenu à tempérer la situation : «est-ce une distraction ? Non, car je suis entièrement concentré sur les individus et l'équipe. Ils font partie de l'équipe et j'essaie de travailler avec eux du mieux possible pour en tirer le meilleur parti. Ce n'est absolument pas une distraction pour moi.» Pour autant, cette réforme de Mohamed Salah est inquiétante, non pas pour la fin de saison, mais surtout sur l'avenir puisque Liverpool est en train de parier pour deux nouvelles saisons avec lui. Le retour du vrai Mohamed Salah est vivement attendu du côté d'Anfield ...

MANCHESTER UNITED

Roy Keane enfonce Højlund et Zirkzee

Englué à la 13e place de Premier League, Manchester United traverse une nouvelle saison galère. Pour Roy Keane, les difficultés du club mancunien s'expliquent en partie par l'inefficacité des attaquants Rasmus Højlund (22 ans, 41 matches et 8 buts toutes compétitions cette saison) et Joshua Zirkzee (23 ans, 46 apparitions et 6 buts toutes compétitions cette saison). "Manchester United a besoin d'une plus grande menace devant le but. Les deux attaquants dont dispose Manchester United ne sont pas assez bons pour le club", a lancé l'ancien milieu de terrain des Red Devils au micro de Sky Sport. Sans surprise, ce n'est pas du côté du piquant Irlandais que les deux joueurs trouveront du réconfort dans cette saison compliquée.

LIVERPOOL

Van Dijk confiant pour son futur

En fin de contrat en juin prochain, Virgil van Dijk (33 ans, 43 matches et 3 buts toutes compétitions cette saison) se rapproche d'une prolongation avec Liverpool. Après plusieurs sorties floues, le défenseur central néerlandais a pour la première fois confirmé des discussions positives avec ses dirigeants. " Il y a des progrès, oui. Ce sont des discussions internes. J'aime le club, j'aime Liverpool, j'aime les fans", a indiqué le capitaine des Reds dans des propos repris par le Daily Mail.

ARSENAL

Saka rêve du Ballon d'Or

Bukayo Saka (23 ans, 5 matches et 4 buts en LdC cette saison) est un jeune homme rempli d'ambition. Sa conférence de presse avant le quart de finale aller de Ligue des Champions face au Real Madrid, le prouve. L'ailier d'Arsenal a même abordé le sujet du Ballon d'Or. "C'est un rêve, bien sûr. Mais c'est aussi le rêve de beaucoup d'autres joueurs, a souligné l'international anglais en conférence de presse ce lundi. Moi, je travaille dur et je donne mon maximum pour l'équipe. Si une récompense individuelle arrive grâce à ça, tant mieux. Je pense toujours à gagner des matches et des trophées avant de penser aux récompenses individuelles." Un discours similaire à celui de son futur adversaire Kylian Mbappé, qui préfère remporter la C1 plutôt que succéder à Rodri

BARÇA

De Jong ne partira pas libre

La situation de Frenkie de Jong (27 ans, 18 apparitions et 2 buts en Liga cette saison) a bien changé. Longtemps en conflit avec ses dirigeants, le milieu du FC Barcelone refusait de prolonger. Le Néerlandais semblait prêt à partir libre en 2026. Mais d'après Mundo Deportivo, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam a fini par écarter cette hypothèse. Le Blaugrana, redevenu important sous les ordres d'Hansi Flick, veut signer un nouveau bail et n'écoute pas les offres des autres clubs. C'est évidemment une excellente nouvelle pour le Barça qui préfère tout de même attendre la fin de saison pour avancer dans les négociations.

L'OMS PRÉVIENT SUR LES COUPES DANS LE FINANCEMENT DE LA SANTÉ MONDIALE

«Elles menacent la santé maternelle et néonatale en Afrique»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Botswana a déclaré que les coupes dans le financement de la santé mondiale pourraient avoir un impact grave sur les services essentiels de santé maternelle et néonatale en Afrique, affectant des millions de personnes.

S'exprimant lors de la commémoration de la Journée mondiale de la santé à Gaborone, la capitale du pays, Juliet Bataringaya, responsable de l'OMS au Botswana, a déclaré que les systèmes de santé sous-financés, les lacunes en matière d'infrastructures et les pénuries de main-d'œuvre creusent les disparités en matière de santé, affectant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Elle a souligné que « les programmes et la recherche médicale axés sur la santé maternelle et infantile sont déjà réduits en raison de la réduction des budgets. Selon le ministère de la Santé du Botswana, le taux de mortalité maternelle du pays s'élevait à 175,5 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2022, bien au-



dessus de l'objectif de 70 fixé par l'OMS pour 2030. Les fluctuations historiques, comprises entre 127 et 240 décès depuis 2015, indiquent des défis persistants. Le ministre par intérim de la Santé, Lawrence Ookeditse, a souligné la nécessité d'élargir les soins prénatals, de promouvoir des accouchements sans risque, d'améliorer le dépistage du VIH et d'améliorer la gestion des complications liées à la grossesse. Les efforts du Botswana pour réduire la mortalité maternelle sont confrontés à une pression croissante dans un contexte de baisse du financement mondial de la santé. Les

parties prenantes réclament des investissements soutenus, une priorisation des politiques et un renforcement des interventions sanitaires locales afin de protéger les populations vulnérables et de s'aligner sur les objectifs internationaux de santé. La Journée mondiale de la santé, célébrée chaque année le 7 avril, marque l'anniversaire de la fondation de l'OMS et sensibilise aux problèmes urgents de santé mondiale. La campagne 2025 est centrée sur la survie maternelle et néonatale, sous le thème « Un départ sain, un avenir prometteur ».

R. I.

SOUDAN DU SUD

Les autorités lancent la première enquête sur le budget des ménages

Le Soudan du Sud a lancé sa toute première enquête sur le budget des ménages depuis son indépendance en 2011 afin de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance économique de la plus jeune nation du monde.

TENTATIVE D'ÉVASION
AVORTÉE, À LA PRISON
DE BOUAKÉ CÔTE
D'IVOIRE

Un détenu meurt et trois personnes blessées

Un détenu est mort asphyxié et trois personnes ont été blessées lors d'une tentative d'évasion à la prison de Bouaké, lundi, dans le centre de la Côte d'Ivoire, a annoncé le procureur. Indiquant qu'« à l'ouverture des cellules, des détenus, dans un mouvement concerté, ont tenté une évasion massive », le procureur Yeo Abel Nangbele a dans un communiqué, précisé que les forces de l'ordre ont empêché et avorté la tentative d'évasion. « Cependant, il est à déplorer le décès d'un détenu des suites d'asphyxie dans la bousculade », selon les constatations d'un médecin, poursuit le procureur, ajoutant que « deux agents d'encadrement et un détenu » ont été blessés. Une enquête a été ouverte.

R. I.

Augustino Ting Mayai, directeur général du Bureau national des statistiques du Soudan du Sud, a déclaré que l'enquête sur le budget des ménages (HBS) se concentrera sur divers secteurs économiques, en particulier la production nationale dans 10 États et trois zones administratives. « L'un des principaux défis auxquels le Soudan du Sud est confronté est l'absence de données empiriques fiables et à jour dans divers secteurs, ce qui entrave la formulation de politiques efficaces », a déclaré Mayai lors de la cérémonie de lancement à Juba, la capitale. La dernière enquête représentative à l'échelle nationale sur le budget des ménages du Soudan du Sud a été menée en 2009, avant son indépendance du Soudan. Mohamed Abchir, repré-

sentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Soudan du Sud, a déclaré que le manque de données statistiques fiables reste un obstacle majeur à l'élaboration de politiques efficaces dans le pays. Abchir a déclaré que le HBS est une initiative phare du Projet d'appui institutionnel pour le renforcement de la gouvernance économique au Soudan du Sud, financé par la Banque africaine de développement (BAD). « Le projet se concentre sur trois domaines principaux : le renforcement des systèmes de données et de statistiques, le renforcement de la capacité de contrôle parlementaire et l'institutionnalisation des programmes d'investissement public », a-t-il déclaré. Les données générées par l'enquête seront

essentielles pour compiler des statistiques telles que l'indice des prix à la consommation, le produit intérieur brut et d'autres indicateurs socio-économiques. Themba Bhebhe, responsable pays de la BAD au Soudan du Sud, a déclaré que l'enquête de 10 millions de dollars américains fait partie d'un effort plus large visant à soutenir les réformes en cours de la gestion des finances publiques, à améliorer le cadre budgétaire national et à réduire la fragilité économique et politique.

« Le soutien comprend une assistance technique visant à renforcer la capacité à générer et à diffuser des connaissances innovantes qui guideront les politiques, les stratégies et le développement », a ajouté Bhebhe.

R. I.

OUGANDA

La CPI confirme l'octroi de 52 millions d'euros d'indemnisation aux victimes de la LRA

La Cour pénale internationale (CPI) a confirmé, lundi, l'octroi de 52 millions d'euros d'indemnisation aux victimes d'un des principaux chefs de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), une guérilla qui a fait régner la terreur en Ouganda. Dominic Ongwen, un des principaux chefs du LRA, purge actuellement une peine de 25 ans de prison pour 61 chefs d'accusation, dont le meurtre, le viol et l'esclavage sexuel dans le nord de l'Ouganda au début des années 2000. En février 2024, les juges de la CPI avaient ordonné le versement de 52 millions d'euros de dommages et intérêts, dont un paiement "symbolique" de 750 euros pour chacune des quelque 50 000 victimes identifiées dans cette affaire. M. Ongwen avait fait appel, mais les juges de la

cour d'appel de la CPI, basée à La Haye, ont confirmé à l'unanimité le montant des réparations. Sa campagne brutale a fait plus de 100 000 morts et 60 000 enfants ont été enlevés. Elle s'est ensuite étendue au Soudan, à la République démocratique du Congo et à la République centrafricaine. Les juges de la CPI ont notamment estimé que M. Ongwen avait personnellement ordonné à ses soldats de massacrer plus de 130 civils dans les camps de réfugiés de Lukodi, Pajule, Odek et Abok entre 2002 et 2005. Le Fonds au profit des victimes de la Cour organisera le versement des réparations, M. Ongwen, qui purge actuellement sa peine dans une prison norvégienne, ne pouvant payer.

R. I.

NIGERIA

16 morts dans une attaque terroriste

Les éléments d'un nouveau groupe terroriste ont attaqué deux villages et tué 16 personnes dans le nord-ouest du Nigeria, a annoncé la police. Le groupe terroriste de Lakurawa, "nombreux et équipés d'armes sophistiquées", ont attaqué dimanche deux villages du district d'Augie, volant des troupeaux de bétail », a déclaré Nafiu Abubakar, porte-parole de la police de l'Etat de Kebbi, dans un communiqué. « 16 personnes ont perdu la vie lors d'affrontements avec les suspects qui tentaient de s'enfuir avec les vaches volées », a-t-il ajouté. Selon des habitants cités par des médias locaux, les victimes étaient des vigiles qui sont tombés dans une embuscade tendue par le groupe terroriste, alors qu'ils les poursuivaient pour récupérer le troupeau volé.

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION
DU PEUPLE SAHRAOUI

Des positions des forces d'occupation marocaines ciblées dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, une attaque ciblant des positions des forces d'occupation marocaines, lundi, dans la région d'Akoura Ould Ablal (secteur de Mahbès), a indiqué un communiqué de la direction centrale du commissariat politique de l'APLS. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), l'APLS continue ses attaques ciblant les positions et retranchements de l'armée royale dans différentes bases hostiles avancées et arrières. Ainsi, des détachements avancés de l'APLS "ont exécuté, lundi, un bombardement intense contre des positions arrières d'artillerie de l'occupant au niveau de la région d'Akoura Ould Ablal (secteur de Mahbès)", précise le même communiqué. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

R. I.

NIGER

Le français perd son statut « de langue officielle » du pays

Au Niger, le français perd son statut de langue officielle et le juriste Bana Ibrahim a indiqué, à des médias locaux et étrangers, que par la décision des autorités du pays de retenir le Hausa, langue nationale, « le pays est engagé dans un processus qui tend à affirmer notre souveraineté et notre indépendance ». Telle est l'opinion du juriste nigérien, exprimée dans un entretien avec Sputnik Afrique, dans lequel il analyse la portée de la décision précitée des autorités du pays de nommer le Hausa langue nationale, indiquant que « quant à la langue française français, elle a perdu son statut de langue officielle et est devenu langue de travail, comme l'anglais ». Par cette démarche, poursuit-il « l'volonté de notre pays est d'affirmer sa souveraineté linguistique et de promouvoir ses langues nationales » souligne l'expert. Bana Ibrahim n' pas manqué de « saluer le retrait du Niger, du Mali et du Burkina Faso de l'Organisation internationale de la francophonie », une démarche affirme-t-il « qui participe au processus de décolonisation de nos États, du processus de soustraction de nos États de l'emprise et de la domination de la France ». Poursuivant il dira que « la tendance se poursuivra », citant notamment « à travers une mainmise sans cesse croissante sur nos ressources naturelles (...) », en vue d'aboutir à l'affirmation totale de l'indépendance et de la souveraineté de notre pays », assure-t-il.

R. I.

ÉTATS-UNIS

La Maison Blanche ordonne aux agences de nommer des responsables de l'IA et d'étendre son utilisation

La Maison Blanche a annoncé lundi, qu'elle demanderait aux agences fédérales américaines de nommer des responsables de l'IA, d'étendre l'utilisation de l'IA et de réduire les réglementations associées.

En vertu des politiques révisées, les agences fédérales nommeront des directeurs de l'IA et élaboreront une stratégie d'IA dans un délai de six mois. « Les rôles des directeurs de l'IA sont redéfinis pour servir d'agents du changement et de défenseurs de l'IA, plutôt que de superviser des couches de bureaucratie », indiquent les

Ph:DR



documents publiés par le Bureau de la gestion et du budget de la Maison Blanche, en coordination avec l'assistant du président pour la science et la technologie. « Les directeurs de l'IA sont chargés de promouvoir l'innovation et l'adoption de l'IA à l'échelle de l'agence pour une IA à faible risque, d'atténuer les risques pour une IA à plus fort impact et de conseiller sur les investissements et les dépenses de l'agence en matière d'IA », ajoutent les documents.

Les nouvelles politiques demandent également aux agences fédérales de « développer une stratégie d'IA pour identifier et supprimer les obstacles à leur utilisation responsable de l'IA et pour réaliser des améliorations à l'échelle de l'entreprise dans la maturité de leurs applications ». « Les agences doivent adopter une approche tournée vers l'avenir et favorable à l'innovation qui tire parti de cette technologie pour aider à façonner l'avenir des opérations gouvernemen-

tales », indiquent les documents. Tout en promouvant l'utilisation de l'IA, la Maison Blanche a déclaré qu'elle maintiendrait ses engagements en matière de protection de la vie privée et d'utilisation légale des données. Les documents ont officiellement annulé deux mesures de l'ère Biden visant à réduire les risques de confidentialité ou de sécurité liés à la gouvernance de l'IA dans les agences fédérales.

R. I.

AIDE AMÉRICAINE
À L'ALIMENTATION
D'URGENCE

Le PAM s'inquiète d'« un arrêt potentiel » du financement d'urgence à 14 pays

Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a exprimé sa profonde inquiétude face aux récentes notifications des États-Unis indiquant un arrêt potentiel du financement de l'aide alimentaire d'urgence à 14 pays. « En cas de mise en oeuvre (de cette mesure), cela reviendrait à condamner à mort des millions de personnes confrontées à la faim extrême et à la famine », a déploré le PAM dans un communiqué publié sur X. L'agence a affirmé être actuellement en contact avec le gouvernement américain pour demander des éclaircissements et appeler à la poursuite du soutien à ses programmes vitaux. Le PAM a reconnu et exprimé sa gratitude envers les États-Unis et d'autres donateurs internationaux pour leurs contributions, a déclaré l'agence, réaffirmant son engagement à fournir « une assistance alimentaire vitale aux communautés vulnérables dans les points chauds de la faim à travers le monde ». L'administration Trump a décidé d'annuler la plupart des aides américaines, y compris l'assistance alimentaire, pour l'Afghanistan, le Yémen et douze autres pays, ont signalé lundi des sources humanitaires du département d'État et de l'Agence américaine pour le développement international.

R. I.

NUCLÉAIRE

L'Iran estime possible un accord si Washington en a la volonté

Le chef de la diplomatie iranienne a estimé mardi qu'un accord pouvait être trouvé avec les États-Unis sur le dossier nucléaire si ce pays faisait preuve de bonne volonté, avant des pourparlers qui doivent commencer samedi à Oman. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, va participer à ces discussions avec pour « objectif principal », a-t-il dit, d'obtenir la levée des sanctions américaines, rétablies en 2018 par Donald Trump, qui ébranlent l'économie iranienne. Le président américain avait créé la surprise lundi en annonçant que son pays menait des discussions « directes » avec l'Iran, alors que Washington et Téhéran n'ont plus de relations diplomatiques depuis 45 ans. L'Iran de son côté s'est dit prêt à discuter mais rejette tout dialogue direct sous la menace et la pression. « Ces négociations seront menées de manière indirecte et nous n'accepterons aucune autre forme de négociation », a réaffirmé mardi M. Araghchi, cité par l'agence officielle Irna. Les pays occidentaux, États-Unis en tête, soupçonnent depuis des décennies Téhéran de

vouloir se doter de l'arme nucléaire. L'Iran rejette ces allégations et affirme que ses activités dans le nucléaire se limitent à des fins civiles, notamment dans le secteur de l'énergie. En mars, Donald Trump a adressé une lettre aux dirigeants iraniens appelant à des négociations sur leur programme nucléaire, en vue de remplacer le précédent accord international, devenu caduc depuis que Washington s'en est retiré en 2018. Mais il a également menacé de bombarder l'Iran en cas d'échec de la diplomatie et pris des sanctions supplémentaires à l'encontre du secteur pétrolier iranien. Lundi, le président américain a annoncé que les États-Unis menaient des discussions « directes » avec l'Iran et qu'une rencontre « à très haut niveau » était prévue samedi. Donald Trump a affirmé que si un nouvel accord était trouvé, il serait « différent et peut-être beaucoup plus robuste » que le précédent. Mais il a ajouté que l'Iran serait « en grand danger » si les discussions n'aboutissaient pas. Après cette annonce, Téhéran a confirmé son refus de pourparlers directs.

R. I.

PUISSANTE AVALANCHE SUR L'ANNAPURNA

Deux Népalais ont été emportés

Les recherches pour retrouver deux Népalais emportés par une puissante avalanche sur l'Annapurna, la dixième plus haute montagne du monde, ont commencé mardi, ont indiqué des responsables locaux. L'ascension de ce sommet de l'Himalaya, particulièrement sujet aux avalanches, est dangereuse et difficile et connaît un taux de mortalité plus élevé que sur l'Everest. La plus importante agence népalaise d'expéditions de haute montagne Seven Summit Treks société

d'expédition a indiqué que deux de ses sherpas, Ngima Tashi et Rima Rinje, avaient été emportés lundi vers 12H00 (06H15 GMT) par une « énorme avalanche ». « Nous les recherchons (...) des hélicoptères ont également été déployés », a déclaré mardi Thaneswar Guragai, de l'agence d'expéditions. Trois hommes, transportant des bouteilles d'oxygène pour les prochains alpinistes, faisaient l'ascension de ce sommet de 9.091 mètres quand ils ont été percutés par d'énormes blocs de neige. L'un

des sherpas a survécu, a indiqué l'agence d'expéditions, dans un message publié lundi en fin de journée. Elle affirme vouloir « tout faire pour localiser et sauver nos hommes ». Huit des dix plus hautes montagnes de la planète se trouvent au Népal, qui accueille chaque printemps des centaines d'aventuriers, quand les conditions sont plus favorables. Les avalanches et les glissements de terrain sont fréquents sur les sommets de l'Himalaya, en particulier pendant la saison hivernale.

R. I.

RUSSIE

Les publicités sur Facebook et Instagram seront désormais passibles d'une amende

Le président russe Vladimir Poutine a promulgué une loi interdisant la publicité sur les sites internet d'organisations qualifiées, par Moscou d'« extrémistes » ou d'« indésirables », laquelle loi entrera en vigueur septembre prochain, ciblant des plateformes comme Facebook, Instagram et d'autres réseaux interdits en Russie et prévoit de lourdes amendes pour les contrevenants. Le texte de loi stipule que « les publicitaires ainsi que les distributeurs de publicité seront responsables de la violation de l'interdiction » et cette législation, selon des médias russes « est réglementée conformément au Code russe des infractions administrative ». Ainsi, explique la même source « une violation de la loi sur la publicité est passible d'une amende » pouvant aller, poursuit-on, « jusqu'à 2 500 roubles (environ 26 euros) pour les personnes physiques, jusqu'à 20 000 roubles (environ 210 euros) pour les fonctionnaires et jusqu'à 500 000 roubles (environ 5 268 euros) pour les personnes morales. Le document prévoit un délai pour l'entrée en vigueur des nouvelles normes », soit à partir du 1er septembre l'année en cours. Les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont été bloqués en Russie en mars 2022 même s'ils continuent d'être accessibles via VPN et pour rappel, Meta, la société propriétaire de ces réseaux sociaux, « a été reconnue comme extrémiste » et depuis interdite en Russie, en réaction de l'annonce de Meta, début mars 2022, indiquant que dans 12 pays de l'ex-bloc composant les ex-pays communistes, « elle ne supprimerait plus les messages hostiles à l'armée, aux dirigeants russes, ainsi que tout citoyen russe, lorsque le contexte de ces messages ferait mention de l'« invasion » de l'Ukraine.

R. I.

LA MESURE VISERAIT CERTAINS PRODUITS AMÉRICAINS

« L'UE envisage d'imposer des droits de douane de rétorsion de 25 % » selon des médias

L'Union européenne (UE) a proposé lundi un tarif douanier de 25% sur certains produits américains en réponse à la récente décision du président Donald Trump d'imposer des droits de douane sur l'acier et l'aluminium européens, ont rapporté Reuters et Bloomberg, citant un document interne partagé avec les États membres de l'UE. Une partie des tarifs de rétorsion devrait entrer en vigueur le 16 mai, selon Reuters. Les marchandises concernées sont très variées et comprennent des diamants, des œufs, du fil dentaire, des saucisses et de la volaille. Les articles précédemment envisagés, à savoir le bourbon, le vin et les produits laitiers, ont été retirés de la liste finale, a rapporté Reuters. Plus tôt lundi, le commissaire européen au Commerce et à la Sécurité économique, Maros Sefcovic, a confirmé qu'une liste de contre-mesures serait communiquée aux États membres de l'UE. Le vote sur la première série de mesures de rétorsion est prévu le 9 avril, et leur mise en oeuvre est prévue le 15 avril. Tout en affirmant la préférence de l'UE pour la négociation, Sefcovic a souligné la volonté du bloc de déployer « tous les outils » pour se protéger de l'impact des tarifs américains en cas d'échec des négociations. « Nous sommes prêts à utiliser tous les outils de notre arsenal de défense commerciale pour protéger le marché unique de l'UE, les producteurs de l'UE et les consommateurs de l'UE », a-t-il déclaré.

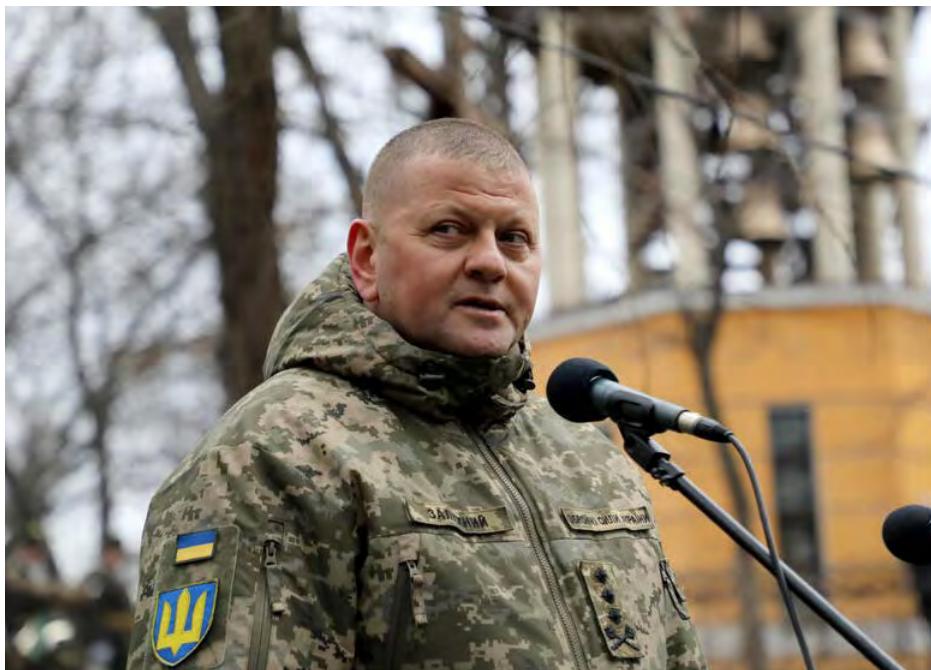
R. I.

L'EX-COMMANDANT DES FORCES ARMÉES UKRAINIENNES, VALÉRY ZALOUJNY,

« Washington et Londres participaient à la préparation des opérations contre Moscou depuis 2022 »

L'ancien commandant des forces armées ukrainiennes, Valéry Zaloujny, révèle sur X que les États-Unis et le Royaume-Uni sont étroitement impliqués dans la planification des opérations de Kiev contre Moscou depuis le début du conflit en Ukraine, via l'état-major opérationnel en Allemagne.

Les pays de l'OTAN, y compris le Royaume-Uni et les États-Unis, ont été étroitement impliqués dans la planification des opérations du régime de Kiev contre la Russie depuis les premiers mois du conflit en Ukraine, a rapporté sur Facebook l'ancien commandant des forces armées ukrainiennes, Valéry Zaloujny. Selon lui, en avril 2022, un centre pour « coordonner l'approvisionnement en aide militaire à l'Ukraine » a été créé. « Il était basé à l'état-major du Commandement des forces des États-Unis en Europe à Stuttgart, en Allemagne. Après un certain temps, cet état-major a continué à fonctionner à Wiesbaden », a écrit Valéry Zaloujny. Par la suite, avec le soutien du Royaume-Uni, il a été décidé de créer un « état-major opérationnel qui analyserait les opérations planifiées par l'armée ukrainienne et, conformément aux standards de l'OTAN, définirait le nécessaire pour les mener ». Cet état-major planifiait des opé-



rations, organisait des jeux militaires, recensait les besoins de l'armée ukrainienne et « transférait ces informations à Washington et aux capitales européennes ». L'ancien commandant de l'armée ukrainienne a ainsi confirmé les informations du New York Times, selon lesquelles les États-Unis étaient associés de très près à la planification et à la mise en œuvre des opérations menées par l'Ukraine depuis le printemps 2022. Le journal américain a

souligné qu'en avril 2022, à l'état-major de l'armée américaine pour l'Europe et l'Afrique à Wiesbaden, les armées américaine et ukrainienne ont conclu des accords sur la fourniture d'informations de renseignement. En outre, selon le New York Times, Washington a également aidé Kiev à préparer et à organiser des attaques telles que des frappes de drones contre Sébastopol, une ville de Crimée.

R. I.

DANS LE DERNIER RAPPORT DE GLOBAL ELECTRICITY REVIEW 2025

L'énergie propre a fourni plus de 40 % de l'électricité mondiale en 2024

La croissance record des énergies renouvelables, tirée par l'énergie solaire, a permis à l'énergie propre d'atteindre 40,9 % de l'électricité mondiale l'année dernière, selon un nouveau rapport du groupe de réflexion sur l'énergie Ember, basé au Royaume-Uni. Le rapport, Global Electricity Review 2025, publié mardi sur le site officiel d'Ember, indique que 2024 est la première année où les sources à faible émission de carbone fournissent plus de 40 % de l'électricité mondiale depuis les années 1940, lorsque le système électrique mondial était 50 fois plus petit qu'aujourd'hui. L'hydroélectricité demeure le principal contributeur, fournissant 14,3 % de la production

mondiale d'électricité en 2024, suivie du nucléaire avec 9,0 %.

Bien qu'elles demeurent les deux principales sources d'électricité à faible émission de carbone, la part de l'hydroélectricité et du nucléaire n'augmente pas, celle du nucléaire tombant l'an dernier à son plus bas niveau depuis 45 ans. La part mondiale de l'éolien (8,1 %) et du solaire (6,9 %) augmente rapidement. La production combinée solaire et éolienne a dépassé pour la première fois celle de l'hydroélectricité. L'énergie solaire est devenue le moteur de la transition énergétique mondiale, les installations de production et de capacité solaires établissant de nouveaux records en 2024, selon le rapport. Phil Mac-

Donald, directeur général d'Ember, a déclaré qu'associé au stockage sur batterie, l'énergie solaire est appelée à devenir une force imparable. Toutefois, les vagues de chaleur ont contribué à une forte croissance de la demande d'électricité, ce qui a entraîné une légère augmentation de la production d'énergie fossile, faisant grimper les émissions du secteur de l'électricité à un niveau record, selon le rapport. Le rapport met en évidence deux grandes tendances mondiales qui domineront le système énergétique mondial au cours du reste de la décennie : l'énergie solaire est sur une trajectoire de croissance exponentielle et la demande d'électricité reste forte.

R. I.

MEXIQUE

Neuf morts dans une attaque contre une clinique de désintoxication

Au moins neuf personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi lors d'une agression armée dans une clinique de désintoxication dans le nord-ouest du Mexique, ont indiqué les autorités locales. Des assaillants armés ont attaqué la clinique tôt lundi matin dans la municipalité de Culiacan, dans l'État de Sinaloa, au nord-ouest du Mexique, selon le secrétariat local de la sécurité publique. Les assaillants masqués, armés de fusils de gros calibre, ont forcé la porte de la clinique et ont ouvert le feu sur les patients et le personnel. La police locale est arrivée sur les lieux après plusieurs appels à la ligne d'urgence 911, où elle a confirmé des décès et des blessés. Huit personnes sont mortes sur les lieux et un homme blessé est décédé quelques heures plus tard après avoir été transporté d'urgence à l'hôpital, a indiqué la police. Le bureau du procureur général de l'État a ouvert une enquête sur la fusillade.

R. I.

MIGRANTS VÉNÉZUÉLIENS
AUX ÉTATS-UNIS

La Cour suprême lève le blocage de l'expulsion

La Cour suprême des États-Unis a statué lundi que l'administration Donald Trump pouvait continuer à utiliser la loi de 1798 sur « les ennemis étrangers » pour expulser des migrants vénézuéliens soupçonnés d'être membres de gangs. La décision du tribunal a annulé la décision du tribunal de district du district de Columbia concernant l'emploi par l'administration Trump de l'autorité en temps de guerre, qui avait temporairement bloqué l'expulsion de certains immigrants vénézuéliens vers une prison étrangère au Salvador. Le tribunal de district avait ordonné une suspension des expulsions des plaignants jusqu'à ce qu'il puisse examiner leur requête en injonction préliminaire lors d'une audience mardi. L'administration Trump a ensuite demandé à la Cour suprême de se prononcer avant l'audience. « Les détenus sont confinés au Texas, donc le lieu de l'audience est inapproprié dans le district de Columbia », a déclaré la Cour suprême dans sa décision. À la mi-mars, l'administration Trump a commencé à envoyer des dizaines d'immigrants vénézuéliens détenus aux États-Unis vers une prison étrangère au Salvador, en vertu de l'Alien Enemies Act de 1798, qui n'avait été invoqué auparavant que trois fois : pendant la guerre de 1812 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale. L'administration Trump a affirmé que ces migrants vénézuéliens étaient tous membres du gang Tren de Aragua et que leur expulsion était autorisée en vertu de la loi. Le ministre vénézuélien de l'Intérieur, Diosdado Cabello, a cité plus tôt un rapport du New York Times, qui n'a trouvé aucune preuve reliant les Vénézuéliens expulsés au gang, ajoutant que le Tren de Aragua avait déjà été démantelé par les forces de sécurité vénézuéliennes. Les avocats représentant certaines des personnes ciblées ont alors contesté l'ordonnance devant le tribunal fédéral de Washington DC, arguant qu'elles avaient été expulsées sans aucune procédure légale régulière.

R. I.

LE MINISTÈRE DU COMMERCE
D'AFGHANISTAN

« Les entrepreneurs afghans sont les plus touchés par les tarifs douaniers américains »

Le ministère du Commerce et de l'Industrie du gouvernement intérimaire afghan a déclaré que les entrepreneurs et la communauté locale supporteraient le poids des tarifs douaniers américains imposés à l'Afghanistan. Une telle décision des États-Unis aurait l'impact le plus néfaste sur le peuple afghan, affectant particulièrement les start-ups, les petites entreprises et les femmes entrepreneurs, a déclaré le ministère dans un communiqué publié lundi soir. L'Afghanistan est un pays en développement et de telles pressions commerciales pourraient constituer des obstacles à sa croissance économique, a-t-il déclaré. Les États-Unis ont déclaré un tarif minimum de 10 % sur les importations en provenance de la plupart des pays étrangers, y compris les pays en développement comme l'Afghanistan. Les tapis tissés à la main, les fruits secs et le safran sont les principaux produits que l'Afghanistan exporte vers les États-Unis.

R. I.

POUR STIMULER LA CROISSANCE
INDUSTRIELLE EN INDE

La Banque asiatique de développement approuve un prêt de 85,4 millions de dollars

La Banque asiatique de développement (BAD) a annoncé hier avoir approuvé un prêt de 85,4 millions de dollars américains pour améliorer les infrastructures industrielles essentielles à Tripura, un État du nord-est de l'Inde, afin de stimuler la compétitivité du secteur manufacturier. « Le manque d'infrastructures de qualité limite considérablement la capacité du Tripura à attirer les investissements privés dans le secteur manufacturier et à accélérer l'industrialisation », a déclaré Sameer Khatiwada, économiste principal du secteur public à la BAD. « Le projet comblera cette lacune en développant les infrastructures de transport, d'électricité, d'eau et d'assainissement dans les zones industrielles, tout en renforçant les structures institutionnelles pour améliorer l'environnement des affaires », a déclaré Khatiwada. La banque basée à Manille a déclaré que les principales améliorations des infrastructures comprendront la construction de routes résistantes au climat, de drainage des eaux pluviales, de ponceaux et de systèmes de récupération des eaux de pluie. D'autres améliorations comprennent la mise en place de systèmes de distribution d'énergie économes en énergie, l'installation d'installations d'énergie solaire et le développement de lampadaires, de casernes de pompiers, de ponts-bascules et de systèmes de sécurité.

R. I.

FRAUDE AUX BILLETS POUR LE COLISÉE DE ROME

20 millions d'euros d'amende

Le gendarme italien de la concurrence a annoncé mardi avoir infligé une amende de 20 millions d'euros à la société gérant la billetterie du Colisée de Rome et six tour-opérateurs, accusés d'avoir contraint les touristes à acheter les billets les plus chers.

Une enquête avait été ouverte en juillet 2023 après que le gendarme de la concurrence eut constaté qu'il était "pratiquement impossible" d'acheter en ligne les billets de base pour visiter le célèbre amphithéâtre romain, le monument le plus visité d'Italie. Ces sept sociétés auraient mis en place un système d'achat en masse des billets au tarif de base, les moins chers, par l'intermédiaire d'instruments informa-



tiques, les rendant ainsi indisponibles pour les touristes qui souhaitent les acheter sur internet. Les sociétés en question proposaient en revanche

aux touristes des billets beaucoup plus chers - comprenant par exemple des guides, l'option coupe-file... - pour accéder au Colisée. L'amende principa-

le, d'un montant de sept millions d'euros, a été infligée à CoopCulture, qui a géré de 1997 à 2024 la billetterie officielle du Colisée, "parce qu'elle a contribué, en connaissance de cause, au phénomène de l'indisponibilité grave et prolongée des billets d'accès au Colisée au prix de base", a dénoncé le gendarme de la concurrence dans un communiqué.

Les six tour-opérateurs sanctionnés sont Tiqets International BV, GetYourGuide Deutschland GmbH, Walks LLC, Italy With Family S.r.l., City Wonders Limited et Musement S.p.A., précise le communiqué.

Selon les derniers chiffres officiels publiés par le ministère de la Culture, qui concernent l'année 2023, le Colisée a été de loin le monument le plus visité d'Italie avec 12,3 millions de visiteurs, devant le Panthéon de Rome (5,19 millions) et le musée des Offices de Florence (5,13 millions).

MUSIQUE

Madonna et Elton John « enterrent la hache de guerre »

Les deux artistes sont apparus main dans la main sur les réseaux sociaux alors que le chanteur britannique avait accusé sa consœur de faire du « playback » il y a plusieurs années.

Vingt années de bisbille laissées derrière eux. Ce week-end, à l'occasion du Saturday Night Live (SNL), Madonna et Elton John ont pris une rare photo ensemble dans les coulisses de l'émission. Sur ce cliché partagé sur les réseaux sociaux, on y voit les deux artistes se faire une accolade chaleureuse, symbole de la fin d'une querelle qui durait depuis 2004, lorsque le chanteur britannique avait reproché à sa consœur de faire du « playback ».

« Nous avons enfin enterré la hache de guerre ! », s'est exclamée la chanteuse dans un message rédigé sous la publication. L'interprète de Material Girl confie avoir été impressionnée par la performance de son homologue lors du SNL. « Je me souviens que lorsque j'étais au lycée, j'ai fait le mur pour aller voir Elton John en concert à Detroit, raconte-t-elle. C'était un spectacle inoubliable qui m'a aidé à comprendre le pouvoir de transformation de la musique. Le voir jouer au lycée a changé le cours de ma vie. J'avais toujours eu

l'impression d'être un étranger en grandissant et le voir sur scène m'a aidé à comprendre qu'il n'y avait pas de mal à être différent, à se démarquer, à prendre le chemin le moins fréquenté. »

L'artiste américaine ajoute avoir « souffert » au moment où elle a appris que quelqu'un qu'elle admirait tant « partageait publiquement son aversion » pour elle. « On m'a dit qu'Elton John était l'invité musical du SNL et j'ai décidé d'y aller, explique Madonna. Lorsque je l'ai rencontré, la première chose qui est sortie de sa bouche a été "Pardonnez-moi", et le mur qui nous séparait s'est effondré. Le pardon est un outil puissant. En quelques minutes, nous nous sommes pris dans les bras. » En 2004, Elton John a vivement critiqué la chanteuse américaine au moment de la remise du prix de l'auteur-compositeur classique lors de la cérémonie des Q Awards. Il s'était notamment interrogé sur sa légitimité à remporter ce titre, alors qu'elle faisait du « playback ». « Désolé, mais je pense que tous ceux qui font ça sur scène, en public, alors que vous payez 75 livres pour les voir, devraient être abattus », avait-il alors déclaré sur scène.

En 2004, Elton John a vivement critiqué la chanteuse américaine au moment de la

remise du prix de l'auteur-compositeur classique lors de la cérémonie des Q Awards. Il s'était notamment interrogé sur sa légitimité à remporter ce titre, alors qu'elle faisait du « playback ». « Désolé, mais je pense que tous ceux qui font ça sur scène, en public, alors que vous payez 75 livres pour les voir, devraient être abattus », avait-il alors déclaré sur scène.

Huit années plus tard, lors du spectacle de la mi-temps du Super Bowl en 2012, le Britannique avait de nouveau attaqué Madonna, lui réclamant de « bien faire le playback ». Et la même année, il déclarait également que la tournée de la chanteuse était « un désastre ». « Si Madonna avait un peu de bon sens, elle [...] se serait tenue à l'écart de la danse, aurait été une grande chanteuse pop et aurait fait de grands disques pop, ce qu'elle fait brillamment, poursuivait-il. »

Et malgré ces injures, les voilà désormais main dans la main, peut-être même prêts à produire un morceau ensemble. Dans la fin de son message, Madonna a laissé sous-entendre que cela pourrait être une possibilité : « [Elton] m'a dit qu'il avait écrit une chanson pour moi et qu'il voulait collaborer. C'était comme si la boucle était bouclée ! »

ROYAUME UNI

La National Gallery de Londres offre une nuit atypique à un visiteur tiré au sort

À l'occasion de la réouverture de l'aile « Sainsbury », le 10 mai 2025, le musée britannique organise un concours qui permettra à l'heureux élu de passer une nuit dans l'institution et de l'explorer librement avant l'arrivée des foules.

Un visiteur tiré au sort deviendra bientôt le tout premier hôte à passer une nuit dans la prestigieuse National Gallery de Londres, musée vieux de 200 ans qui a lancé lundi un concours pour marquer la réouverture d'une aile consacrée à la peinture européenne. À l'occasion de la réouverture de l'aile « Sainsbury », le 10 mai après deux années de travaux de rénovation,

l'heureux élu - choisi au hasard dans une liste d'abonnés à la lettre d'information du musée - se réveillera avec un petit-déjeuner au lit et aura le privilège d'explorer la National Gallery avant l'arrivée des foules.

Certaines des œuvres les plus anciennes de la collection seront à nouveau visibles. Le Retable de San Pier Maggiore de Jacopo di Cione (XIVe siècle) sera doté d'un nouvel encadrement, tandis que la célèbre Bataille de San Romano de Paolo Uccello (XVe siècle) fera son grand retour après trois années de restauration.

UNE NUIT ENTOURÉE DE

PLUS DE 1000 ŒUVRES D'ART

La présentation des peintures d'Europe occidentale du XIIIe au XXe siècle sera complètement réorganisée, précise le musée qui proposera des salles dédiées à des artistes comme Monet, Titien, Rembrandt et Gainsborough. L'hôte chanceux passera la nuit du 9 au 10 mai dans un lit installé sur le pont reliant le bâtiment principal à l'aile Sainsbury et bénéficiera d'une visite privée en fin de soirée avec un conservateur, avant d'être autorisé à se promener librement le lendemain matin parmi « plus de 1000 œuvres d'art » dont certaines « n'ont jamais été vues auparavant

dans la National Gallery ». Le lit sera prêt à 21H00, après un dîner offert à 19H30. Le concours est ouvert jusqu'au 28 avril à 18H00 (17H00 GMT).

La National Gallery a déjà organisé des événements nocturnes, mais pas pour une seule personne. Le 17 janvier, elle avait ainsi ouvert ses portes toute la nuit pour donner aux amateurs d'art une dernière chance de voir son exposition phare sur Vincent van Gogh, après une décision similaire en 2012 pour une exposition consacrée à Léonard de Vinci. La National Gallery, dont l'entrée est gratuite, a été fondée en 1824 et possède une collection de plus de 2300 peintures.

EL-OUED

Lancement de l'enseignement de musique pour enfants

Les cours d'initiation à l'art musical au profit des enfants ont été lancés au niveau de l'école d'enseignement de musique d'El-Oued, a-t-on appris lundi de la direction de la Maison de la culture et des arts Mohamed Lamine Lamoudi. Créé au titre de l'actuelle saison culturelle par le secteur de la Culture et des Arts en direction des enfants, cet établissement, ouvert au niveau de la Maison de la culture en application du programme du ministère de la Culture et des Arts prévoyant l'ouverture, dans une première phase, d'écoles de musique dans 19 wilayas du pays, vise à ouvrir des espaces académiques spécialisés dans l'enseignement musical aux enfants, a indiqué le directeur de la Maison de la culture, Yacine Boughezala. Pas moins de 40 enfants, âgés de 6 à 16 ans et encadrés par des musico-logues, ont rejoint l'école de musique pour s'initier à cet art, avec un emploi du temps aménagé en fonction de leurs cours scolaires, a fait savoir le même responsable en signalant que plus de 100 enfants ont d'ores et déjà manifesté un intérêt pour intégrer, en prévision de la nouvelle saison culturelle, les cours spécialisés dans l'art musical. Le programme d'enseignement musical de l'école s'articule sur l'initiation musicale en ateliers pour enfants, en vue de former une génération aux compétences artistiques avérées.

ÉTATS-UNIS

Un décret contre les revendeurs qui font exploser les prix des billets de concert

Le chanteur Kid Rock à ses côtés, Donald Trump a signé lundi un décret pour limiter le prix des billets des concerts et spectacles en ciblant les organismes de revente, accusés de "gangréner" l'industrie en imposant des "frais exorbitants". "Les revendeurs de billets utilisent des robots et d'autres moyens déloyaux pour acquérir de grandes quantités de billets à valeur nominale, puis les revendre à un prix exorbitant sur le marché secondaire", dénonce le texte signé par Donald Trump dans le bureau ovale. Kid Rock se tenait debout à ses côtés, vêtu d'une tenue aux couleurs du drapeau américain. Le décret ordonne à différentes organes d'Etat - procureur général, Commission du commerce fédéral (FTS), Secrétariat au Trésor - d'utiliser "tous les moyens légaux pour résoudre" cette situation, soulignant que l'envoie des prix de revente ne profite pas aux artistes mais aux revendeurs, alors que parfois, le prix payé par le spectateur est 70 fois supérieur au prix affiché. Ces institutions sont appelées à remettre d'ici six mois un rapport à la Maison Blanche recensant les mesures prises et proposant des mesures normatives en faveur des spectateurs. Live Nation, géant de l'organisation des concerts, a affirmé soutenir le décret. "Les robots et les revendeurs de billets empêchent les fans d'obtenir des billets aux prix fixés par les artistes, et nous remercions le président Trump de s'attaquer à eux", a souligné l'entreprise dans un communiqué. Kid Rock faisait partie des invités aux festivités organisées autour de l'investiture de Donald Trump le 20 janvier dernier.

**Recette
du jour****Chakchouka aux
tomates cerise****Ingrédients pour 4
personnes:**

- 250 g d'oignons coupés en 4
- 2 gousses d'ail
- 1 pincée de pistils de safran
- 1 cuillère à café rase de cumin
- 1 cuillère à café rase de paprika
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 brins de romarin
- 5 feuilles de sauge
- 900 g de tomates multicolores en morceaux
- 250 g de poivrons en

- lamelles
- 200 g de tomates cerises coupées en deux
- 150 g de pois chiches rincés et égouttés
- 4 oeufs
- 100 g de feta
- 10 brins de coriandre
- Sel, poivre

**LA PRÉPARATION DE LA
RECETTE**

Dans le bol du Thermomix, placez les oignons et l'ail et mixer 5 sec/vitesse 5.

Ajoutez le safran, le cumin, le paprika, 1

cuillère à soupe d'huile d'olive, le romarin et la sauge. Faites cuire 3min/120°C (TM31 : Varoma)/vitesse 1.

Ajoutez les tomates multicolores, salez, poivrez et faites cuire 15 min / 100°C / sens inverse/vitesse 1.

Ajoutez les poivrons et faites cuire 20 min. 100°C/sens inverse/vitesse 1 sans le gobelet doseur, en plaçant le panier cuisson sur le couvercle pour éviter les projections.

Dans une grande poêle,

versez 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, ajouter le contenu du bol et faites cuire 5 minutes à feu doux. Ajoutez les tomates cerises et les pois chiches et faites cuire 5 minutes. Creusez 4 trous et versez 1 œuf dans chaque, parsemez de feta et poursuivez la cuisson 5 minutes.

Parsemez de coriandre puis servez directement dans la poêle ou répartissez dans 4 assiettes.

Gâteau du Jour**Tarte au lemon curd****Ingrédients :****Pour la pâte :**

- 150 g de farine
- 15 à 20 cl d'eau
- 40 g d'huile de coco
- 4 cuillerées à soupe de cassonade
- 1 pincée de fleur de sel

Pour le lemon curd :

- Le zeste et le jus de 3 citrons (environ 15 cl de jus)
- 50 g de fécule de maïs
- 20 cl de lait d'avoine
- 10 cl d'eau
- 75 g de margarine
- 250 g de sucre semoule

**LA PRÉPARATION DE LA
RECETTE**

Préchauffez le four à 200°C (th. 6-7).

Réalisez la pâte à tarte : dans un saladier, mélangez la farine avec la cassonade et la fleur de sel. Ajoutez l'huile de coco et travaillez bien le



mélange entre vos doigts pour assouplir l'huile de coco. Versez l'eau petit à petit en mélangeant de façon à obtenir une pâte lisse et homogène.

Étalez finement la pâte sur le plan de travail fariné. Foncez un moule à tarte avec la pâte puis piquez le fond à l'aide d'une fourchette. Enfouez et faites cuire 10 à 15 minutes jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée et croustillante. Laissez refroidir.

Réalisez le lemon curd : dans un bol, délayez la fécule de maïs avec l'eau. Dans une casserole, mélangez le sucre avec le lait d'avoine, le jus et le zeste de citron puis incorporez la fécule délayée. Placez sur feu doux et faites cuire 5 minutes en fouettant régulièrement jusqu'à ce que le mélange épaississe. Incorporez alors la margarine en morceaux.

Versez le lemon curd sur le fond de tarte cuit. Lissez le dessus puis laissez refroidir. Réservez 1 heure au réfrigérateur avant de déguster.

**Conseil du jour****On remplace...**

La farine blanche

La farine complète

Par

**3 fois plus fibres
une option saine pour vos
pains!****Bon à savoir !****La noix de cajou**

Adétruit les bactéries à l'origine de l'acné, des caries dentaires, de la tuberculose et de la pneumonie.

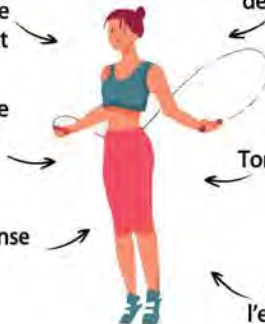
**Astuce du jour:****Les aubergines**

Utiliser un bas de nylon pour les stores.
Laver la vaisselle à la main.
Désinfecter les brosses avec du bicarbonate.
Frotter les vitres avec du papier journal.

Prioriser un produit à base de plante pour la salle de bains.
Raviver les joints de céramique.
Éliminer les germes et virus.

**Le
saviez-
vous ?****6 BONNES RAISONS***de pratiquer la corde à sauter*Un bon exercice
d'échauffementAméliorer l'équilibre
et la coordination
corporelleFavoriser la dépense
énergétique.Mobiliser l'ensemble
des muscles

Tonifier le corps.

Booster
l'endurance**CITATION
DU JOUR****« Rien n'est facile mais
tout est possible. »****Le Courrier**Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :**Ahmed TOUMIAT****Administration-publicité :****Tél. / Fax.** : 023 70 94 27**Rédaction :****Tél.** : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER**A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »****Agence ANEP** : 01, Avenue Pasteur Alger.**Téléphone** : 020-05-20-91 / 020-05-10-42**Fax** : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77**E-mail** : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf - Bouira. **Tél. / Fax.** : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdialgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 9 AVRIL 2025 - PRIX : ZENATIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

L'efficace entraîneur Med Hamidi en force

L'hippodrome d'El-Eulma nous convie ce mercredi à une épreuve à caractère de qualité moyenne, il faut en convenir car elle mettra aux prises 12 coursiers pur sang arabe sur une distance encore très courte de vitesse, un parcours qui nous a été servi à volonté durant pratiquement toute cette saison hippique. Ce genre de distance n'est pas sans se répercuter de manière négative à force de répétition sur leur rendement. N'a-t-on pas vu de grands champions promus à un avenir radieux sombrer dans l'anonymat suite à leurs participations récurrentes dans ce genre de course, mais à la lecture de la composante des chevaux en lice, il en ressort un véritable équilibre des forces, nous avons remarqué que uniquement 2 coursiers ne possèdent aucun gain, Gynette D'hem, confiée à un crack jockey CH. Attallah et Nems, le reste des engagés se sont déjà illustrés sur la distance du jour. Une course contre la montre, où il faudra à cet effet ratisser large afin de mettre le plus d'atouts dans sa manche pour essayer de désigner les cinq bons numéros de ce prix Zenatia support au pari tiercé, quarté et quinté et qui s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé une somme de 111.000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er octobre 2024 sur un distance de 1100m.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **EL KASER.** Ce magnifique galopeur de 5 ans vient de reprendre du service avec une belle 2e place sur 1200m après un léger repos.
2. **ABDJAR.** Rien de probant à son actif.
3. **RIKHTAL EL HIDHAB.** Au-dessous

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
H. BENDJEKIDEL	1	EL KASER	D. BOUBAKRI	57	1	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	2	ABDJAR	H. ZAABOUB	57	2	MED. HAMIDI
D. LEMMADI	3	RIKHTAL EL HIDHAB	B. TARCHAG	57	3	MED. HAMIDI
M. BOUKHALAT	4	FATIHA	S. BENYETTOU	55	10	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGRAA	5	SARHANI	S. ATALLAH	54,5	7	MED. HAMIDI
H. GUEROUI	6	ZIN EL MAJD	SF. BOUHOUC	54	12	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	7	MABROUKET EL HOCEIN (0)	JJ:Y. MOUSSI	54	11	MED. HAMIDI
K. MAHOUR BACHA	8	KAID AL MAJD	A. HAMIDI	54	9	MED. HAMIDI
N. BOUCHELACHEM	9	UTACERE	O. CHEBBAH	54	5	MED. HAMIDI
H. DJELLOUL	10	GYNETTE D'HEM	CH. ATTALLAH	54	4	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	11	NEMSA	A. HEBRI	53	6	PROPRIÉTAIRE
S. DLIH	12	RAHILATE	JJ:AB. AIDA	52,5	8	PROPRIÉTAIRE

du lot.

4. **FATIHA.** Cette jeune femelle de 4 ans est très en verve en ce moment, une place lui est réservée sur le podium.
5. **SARHANI.** Méfiance, les meilleures performances de ce galopeur sur les distances identiques à celle du jour, a les moyens d'être parmi les lauréats de cette épreuve.
6. **ZIN EL MAJD.** À revoir.
7. **MABROUKET EL HOCEIN.** Trois atouts plaideront en sa faveur pour qu'elle termine en bon rang, l'efficacité de son écurie mais surtout l'habileté de son entraîneur Med Hamidi.
8. **KAID AL MAJD.** MÉFIANCE, ce jeune coursier peut venir créer de grandes surprises et particulièrement

dans la distance du jour car il est très rapide.

9. **UTACERE.** Cette femelle alezan n'a pas réalisé de grandes performances au cours du meeting d'hiver aura pour elle uniquement la monte du jour.
10. **GYNETTE D'HEM.** Attention, elle

est pilotée par un jockey de grande qualité technique Chawki Attallah et sa petite cravache.

11. **NEMSA.** Barrée en théorie.
12. **RIHLATE.** Vu le lot présent, cette jeune coursière visera la plus haute marche du podium.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

12. RAHILATE - 7. MABROUKET EL HOCEIN -
5. SARHANI - 4. FATIHA - 10. GYNETTE D'HEM

LES CHANCES

8. KAID AL MAJD- 1. EL KASER

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORizontalement
1 - Qui suit aveuglément et stupidement l'exemple des autres - 2 - Canaux organiques - Gallium - 3 - Assaisonnement - Platine - Atome - 4 - Ébahis - 5 - De trop - Traquenards - 6 - Dix sur dix - En litige - Crie sous les bois - 7 - Fanatique - 8 - Administrée - Greffe - 9 - Préfixe - Puissance - Indique le lieu - 10 - Beurré - Midi - 11 - Forme d'être - Passionné - 12 - Regimber - Bloc.

VERTICALEMENT
1 - Mammifère insectivore - 2 - Monnaie scandinave - Agrémentée - Roulé - 3 - Fleuve africain - Bornée - 4 - Consonne double - Grand père, dans le langage enfantin (épilé) - En chœur - Tel que le lombric - 5 - Chercheurs d'or - 6 - Pureté - Réfléchi - 7 - Points opposés - Mer phonétique - Roue - Note - 8 - Col des Alpes - Possessif - 9 - Le moi - Parfums - 10 - Femme d'un raja - Espace.

Mots fléchés

Pensée	Stupé- fiante	Argile	Ferment	Habileté
Bâtiments	Profit	Fin de participe	Mutin	Forme d'être
Bouclées				
Grecque		Double voyelle	Pronom	
		Secteur postal	Hittérien	
Clôtures	Lentille	Rapé		Inculte
		Embau- chée		Devant un prince
Maison de campagne	Indique le lieu	Conjonc- tion	Astate	
	Plan de secours	Pomme	Note	
			Réfléchi	
Préfixe	Barres de fermeture			Pieu
	Gomme	En ligne	Mèche rebelle	
		Argon	Tradition	
Grecque		Roulé	Alumi- nium	
Mordants			Laize	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Émission gazeuse d'un volcan (9 lettres)

E	E	D	A	G	I	R	B	E	S	U	E	G	A	R	B	M	O
E	S	E	E	E	R	D	N	E	T	E	E	R	R	H	G	P	L
E	V	O	R	N	N	I	A	S	E	R	E	E	A	R	R	B	I
R	E	E	R	T	S	F	U	R	E	N	N	U	E	I	R	N	M
T	L	E	N	E	I	E	O	I	I	N	S	N	M	O	O	N	I
A	A	T	T	T	M	A	S	M	O	S	A	A	U	T	E	O	E
I	T	N	R	S	U	I	R	M	E	D	U	S	O	D	P	I	R
R	N	E	E	I	L	E	R	T	E	T	S	I	R	M	R	T	E
A	E	C	C	A	T	E	L	P	E	E	R	O	O	E	I	C	T
C	M	E	N	R	S	V	A	M	E	E	I	R	E	I	S	U	N
A	U	D	O	F	I	F	F	S	E	T	I	E	L	A	E	R	E
E	N	N	C	S	F	O	U	N	E	B	B	M	U	R	C	T	D
U	O	I	I	A	R	R	I	S	O	O	O	I	T	E	A	S	U
N	M	T	B	F	P	A	E	N	R	R	N	R	O	S	R	N	P
E	E	L	A	L	R	I	D	O	L	D	D	P	R	O	O	O	M
V	E	I	U	G	D	E	I	R	E	S	I	A	I	N	V	C	I
A	T	S	H	A	M	A	C	L	E	E	T	A	G	E	N	E	R
E	L	G	E	I	P	S	E	X	U	E	U	T	C	E	F	F	A

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACARIÂTRE - AFFABLE - AFFECTUEUX - AVENUE - BOND - BORD - BRIGADE - BROUSSE - CONCERT - CONSTRUCTION - DENSE - DIESE - DROIT - EPRIS - ESPIEGLE - EVENTUEL - FORFAIT - FRAIS - GRAINE - GRENADE - HAMAC - HAUSSE - IMPUDENTE - INDECENTE - LIMIER - LISIERE - MONUMENTALE - MORIBOND - NIAISERIE - NOTOIRE - OMBRAGEUSE - OREE - OSERAIE - PRIMAUTE - PRIME - PRIMEROSE - RENEGATE - ROTULE - SAIN - SERMONNER - SURPLUS - TENDRE - TRAITRE - TERMINER - VISITE - VORACE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS
1. Fallacieux - 2. Rm - Ope - Une - 3. Oasis - Ers - 4. - Nues - Ite - 5. Tri - Are - P.S - 6. Ionise - Arc - 7. S.S - St - Osée - 8. Périssent - 9. Oseraies - 10. Cas - Sig - Ni - 11. Énée - Érato - 12. Aspe - Éden.

VERTICALEMENT :
1. Frontispice - 2. Amaurose - Ana - 3. Sein - Roses - 4. Lois - Isis - EP(épée) - 5. APS - Astres - 6. Ce - Ire - Érié - 7. Été - Onagre - 8. Eure - Asti - Ad - 9. Uns - Pré - Ente - 10. Xe - Ascension.

MOTS FLÉCHES
HORizontalement :
Cors - Cas - Douteuses - Do - Fer - Oû - Mer - Bar - Volutes - Cu - Nuit - Part - At - Férue - Ac - Sr - Me - Édulcoré - Ère - Nu - Se - Ose - Éteint -

VERTICALEMENT :
Rodomontades - Ro - Élu - Cure - Usufruit - Le - Te - TT - Sc - Acerbe - Front - Au - Aspe - Rue - Essor - Armé - Eu - Crue - Sn - Dûs - Buté - Set.

MOTS MASQUÉS
PROLÉTAIRE

Démantèlement de trois réseaux criminels de trafic de drogue à Oran

Les services de police d'Oran ont, lors d'opérations distinctes, mis fin aux activités de trois réseaux criminels composés de 10 individus spécialisés dans le trafic de drogue, et effectué la saisie de près de 3 kg de kif traité, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération a été lancée suite aux informations recueillies sur le terrain par les éléments de la première brigade de la police judiciaire, faisant état d'individus activant dans le trafic de drogue au sein des zones urbaines, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après une intensification des investigations et la surveillance de leurs activités criminelles, les suspects ont été identifiés et localisés, et suite à l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec les procureurs de la République près les tribunaux de Gdyl et El-Othmania, les mis en cause ont été arrêtés. En outre, près de 3 kg de kif traité ont été saisis, ainsi qu'une somme de 150.000 DA, provenant des revenus du trafic, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée contre les individus impliqués dans cette affaire, qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt pour détention, transport et trafic de drogues au sein d'un groupe criminel, selon la même source.

Le Salon national de la saison printanière dédié à l'artisanat du 14 au 22 avril à Ghardaïa

Un salon national de la saison printanière dédié à l'artisanat se tiendra du 14 au 22 avril en cours à la Maison de l'artisanat de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers, en partenariat avec le ministère du Tourisme et l'Artisanat et la wilaya de Ghardaïa, la manifestation a pour objectif de valoriser la richesse et la diversité du secteur de l'artisanat et son rôle dans l'économie locale. Ce salon se veut un espace et une opportunité de valorisation et de promotion des métiers traditionnels menacés de disparition, a expliqué le secrétaire général de la wilaya, Djelloul Choubi, en précisant que l'évènement vise à contribuer à la dynamique économique de la région de Ghardaïa et permettra aux artisans des différentes régions du pays de commercialiser des produits de l'artisanat, tels les articles de décoration, les tapis, la vannerie et les habits en laine pure. C'est également une occasion pour le grand public de s'enquérir de près sur le processus de fabrication des produits d'artisanat à travers les espaces dédiés au monde de la décoration d'intérieur, des tapis traditionnels et de l'habit traditionnel, de la mosaïque, des bijoux, du cuir et de la chaussure, a-t-il ajouté.

Des températures mondiales exceptionnellement élevées en mars

Les températures mondiales se sont maintenues à des niveaux historiquement élevés en mars, poursuivant la dynamique de deux ans de chaleur extraordinaire sur la planète, dans la fourchette haute des prévisions scientifiques sur le réchauffement climatique. En Europe, le mois de mars a été – de loin – le plus chaud jamais enregistré, selon le bulletin mensuel de l'observatoire Copernicus publié mardi 8 avril. Sur le Vieux Continent, celui qui se réchauffe le plus vite, cette anomalie exceptionnelle a épargné le mois dernier la péninsule ibérique et le sud de la France. Et elle s'est accompagnée de précipitations extrêmes, voire record, dans certaines régions, comme en Espagne et au Portugal, tandis que d'autres vivaient un mois historiquement sec, comme aux Pays-Bas



ou dans le nord de l'Allemagne. Dans le reste du monde, des études du réseau scientifique de référence World Weather Attribution (WWA) ont conclu que le changement climatique avait accentué une

vague de chaleur intense dans toute l'Asie centrale et favorisé les précipitations à l'origine d'inondations meurtrières en Argentine. Au niveau mondial, mars 2025 se classe comme le deuxième plus chaud, derrière

mars 2024, prolongeant une série ininterrompue de records ou quasi-records des températures depuis juillet 2023. Depuis lors, à une exception près, tous les mois ont été plus chauds d'au moins 1,5°C que la moyenne de l'ère préindustrielle, mettant les scientifiques au défi d'expliquer cette longue série hors normes. Avec une température moyenne de 14,06°C, mars 2025 est ainsi seulement 0,08°C plus froid que le record de mars 2024, et à peine plus chaud que le mois de mars 2016, selon Copernicus. Sauf que ces deux extrêmes précédents avaient été observés lors d'un fort épisode d'El Niño, tandis que 2025 flirte avec La Niña, la phase inverse du cycle, censée être synonyme d'influence rafraîchissante.

32 morts et plus de 2000 blessés sur les routes en une semaine



Trente-deux (32) personnes sont décédées et 2030 autres ont été blessées dans 1825 accidents de la route, survenus durant la période du 30 mars au 5 avril à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bejaïa avec 4 décès et 52 blessés dans 32 accidents de la circulation. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 721 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Oran. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 290 personnes en situation de danger, selon la même source.

17 individus arrêtés et une quantité de substances psychotropes saisie à Boumerdès

Les services de la gendarmerie nationale de Boumerdès ont procédé, lors de plusieurs opérations distinctes, à l'arrestation de 17 individus et à la saisie d'une quantité de substances psychotropes et de drogues (kif traité), indique mercredi un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes du crime organisé et de la protection des

citoyens, les unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Boumerdès ont procédé, lors de six opérations distinctes, "à l'arrestation de 17 individus et à la saisie de 9.699 capsules de type Pregabaline 300 mg, 248,82 g de kif traité, ainsi que 3 véhicules de tourisme et un motorcycle, outre le démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le vol de véhicules", précise la même source. La première opération

menée en coordination avec différents partenaires sécuritaires, a permis de "mettre fin aux activités d'un réseau criminel national spécialisé dans le transport et le trafic de substances psychotropes activant entre les wilayas de l'Est et du Centre du pays, ce qui a conduit à l'arrestation de 4 individus et à la saisie de 2.590 capsules de type Pregabaline 300 mg, ainsi qu'un véhicule de tourisme et un motorcycle".

La deuxième opération a été menée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Bordj Menâïel, qui a réussi à démanteler "un réseau criminel national organisé spécialisé dans le vol de véhicules et le transport et le trafic de drogues et de substances psychotropes à l'aide de véhicules volés", a ajouté la même source, précisant que l'opération a permis d'"arrêter trois individus, tandis que deux autres sont toujours en état de fuite, et de saisir 540 capsules, et des outils utilisés dans les vols de véhicules." De son côté, la brigade terri-

toriale de la gendarmerie nationale de Khemis El Khechna a "démantelé un réseau criminel spécialisé dans le transport et le trafic de substances psychotropes, et arrêté 4 individus, outre la saisie de 5.970 capsules de type Pregabaline 300 mg, et d'un véhicule de tourisme". La brigade territoriale de la GN de Chabet el Ameur a également mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues (kif traité), et arrêté 4 individus, en sus de la saisie de 248,82 g de kif traité". Par ailleurs, la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI/GN) de Larbatache a traité une affaire qui s'est soldée par la saisie de "406 capsules de type Pregabaline 300 mg dissimulées dans un véhicule de tourisme au niveau de l'autoroute Est-Ouest et l'arrestation de son conducteur", tandis que la brigade territoriale de Sidi Daoud a "arrêté un individu impliqué dans le trafic de substances psychotropes et saisi 193 capsules de type Pregabaline 300 mg".

Un diamant bleu rare exposé à Abou Dhabi avant sa vente aux enchères

Un gros diamant bleu de 10,03 carats d'une valeur estimée à 20 millions de dollars a été exposé mardi en avant-première à Abou Dhabi, capitale des Emirats arabes unis, avant sa mise aux enchères à la mi-mai à Genève, en Suisse. Le "Bleu méditerranée" (c'est son nom) sera également présenté aux amateurs à Taipei, Hong Kong et New York avant la vente, selon la maison Sotheby's. "Les diamants bleus sont au sommet de la pyramide de la rareté", a souligné dans la capitale du riche émirat pétrolier, Quig Bruning, chef du département joaillerie de Sotheby's en Amérique du nord, Europe et Moyen Orient. Le "Bleu méditerranée" ne sera pas vendu seul. Il est le clou d'une collection qui sera mis en vente pour un montant estimé par les organisateurs à environ 100 millions de dollars et qui inclut "les plus gros diamants les plus purs au monde, le deuxième plus gros diamant rouge connu et plusieurs diamants de plus de 100 carats", selon un communiqué de la maison d'enchères. A Abou Dhabi, les pierres ciselées côtoyaient de somptueux bijoux, notamment un collier incrusté de diamants blancs avec un pendentif en diamant brun en forme de poire de 100,26 carats. Pour M. Bruning, les pays du Golfe sont "au coeur des grandes orientations du marché du luxe". Avec leur riche sous-sol, leurs faibles impôts et le hub de commerce et de tourisme de Dubaï au carrefour entre l'Europe et l'Asie, ils attirent les plus grosses fortunes et les ultra-riches.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le hérisson et le chacal (7)



à suivre



Dans la journée : Nuageux
Vent : 26 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 12h50
Assar : 16h28
Maghreb : 19h21
Îcha : 20h42

Jeudi 11 chaoual 1446
Sobh : 04h51
Chourouk : 06h21

CLÔTURE DE LA RENCONTRE «CONNECTED ALGERIA 2025 »

Pour une Algérie numérique, souveraine et innovante

La rencontre nationale « Connected Algeria 2025 », organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications sous le slogan « Innover, se connecter... L'avenir n'attend pas », s'est clôturée, hier, au Centre international des conférences « Abdelatif Rahal » à Alger, après deux jours d'intenses débats, d'ateliers et de réflexions autour des enjeux de la transformation numérique en Algérie.

Placée sous le haut patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, la rencontre a réuni de nombreux membres du gouvernement, des représentants d'institutions officielles, ainsi que des acteurs majeurs du secteur technologique et des télécommunications, tant publics que privés. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné que l'Algérie « a franchi des pas importants dans le domaine de la numérisation ces dernières années, grâce aux orientations éclairées du président de la



Ph : DR

République, Abdelmadjid Tebboune ». Il a également insisté sur la nécessité d'une synergie entre les différents acteurs – administrations, entreprises, start-up, universités – pour bâtir une Algérie connectée, inclusive et compétitive. Au programme de ces deux journées : des conférences de haut niveau, des keynotes, des panels et des ateliers thématiques abordant des sujets cruciaux tels que la cybersécurité, la souveraineté numérique, l'intelligence

artificielle, l'industrialisation 4.0, la gouvernance électronique ou encore l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers dans les technologies de l'information. Des experts nationaux et internationaux ont partagé leur vision sur le développement des infrastructures télécoms (fibre optique, 5G, data centers), les usages avancés du cloud et des GPU, l'importance des modèles linguistiques d'IA ou encore les défis liés à la protection des données. Des cas concrets de digitalisation des services publics et de transformation industrielle ont également été présentés, reflétant les ambitions du pays à l'horizon 2029. Cette rencontre a également été l'occasion de réaffirmer les objectifs stratégiques du gouvernement : positionner l'Algérie comme un hub numérique régional, stimuler l'innovation, renforcer les compétences numériques nationales, soutenir les start-up et PME, et attirer les investissements dans le secteur des TIC. La clôture officielle, marquée par la lecture des recommandations issues des différents ateliers, a réaffirmé la volonté collective de faire de la transformation numérique un levier majeur de croissance économique, d'inclusion sociale et de souveraineté nationale. « Connected Algeria 2025 » aura ainsi servi de tremplin pour poser les jalons d'un avenir numérique ambitieux, où l'innovation technologique rime avec souveraineté, coopération et ouverture au monde.

M. Seghilani

INITIÉ PAR L'ANIE

Prix de la meilleure recherche en matière de la loi électorale

Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections a approuvé lors d'une réunion tenue à Alger, consacrée à l'examen de plusieurs questions, la création d'un prix national de la meilleure recherche en matière de la loi électorale en Algérie, dont le lancement officiel sera annoncé dans les prochains jours, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette réunion, présidée par M. Karim Khelfane, président par intérim de l'ANIE, a vu aussi la présence du président de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale, Hamadou Mohamed, et des membres du Conseil, «au cours de laquelle il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour comprenant, entre autres, le débat et l'approbation du rapport définitif de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale pour l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, soumis par le président de la commission», a précisé la même source. Le Conseil a également approuvé, selon la même source, «le rapport définitif des élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation du 9 mars 2025, ainsi que plusieurs initiatives et activités (une série de conférences) qui s'inscrivent dans le cadre des missions et objectifs de l'ANIE», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

Les forces de l'Armée nationale populaire ont réussi à abattre un drone armé qui avait violé les frontières de l'Algérie



PÉTROLIER

Le Brent s'approche des 65 dollars

Les cours du pétrole se sont améliorés légèrement, hier, après être fortement descendus depuis l'offensive commerciale américaine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, gagnait 0,33% à 64,38 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate, référence américaine, pour livraison en mai, prenait de 0,26% à 60,90 dollars. Avec les retombés du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine, «le risque de récession continue

d'augmenter, ce qui assombrit les perspectives de la demande mondiale de pétrole», soulignent des analystes. La Chine a promis, hier, de combattre les droits de douane américains «jusqu'au bout» malgré la menace de Donald Trump de nouvelles surtaxes, les deux premières économies mondiales semblant prêtes à l'escalade malgré la déroute des marchés financiers. Ces deux puissances sont également les deux principaux consommateurs d'or noir, et la

Chine en est la première importatrice. Par conséquent, les cours du pétrole sont donc très sensibles aux perspectives de ralentissement économique des deux pays. Les cours du pétrole ont néanmoins rebondi légèrement en fin de séance, lundi dernier, après avoir touché leur plus bas depuis 2021. Plusieurs facteurs pourraient faire remonter les prix, ou éviter une baisse plus importante de l'or noir malgré le conflit commercial.

L. Z.